



Cahier des résolutions

2013-2014

Légende:

Si n'est pas réunion régulière = X

ex.: réunion se tenant en juin 90, la 2e de cette année-là, résolution portant sur les finances, la 4e de l'année pour les finances, la 15e résolution en tout

Code:

| Année | Mois de l'année | # de la réunion | Référence cette catégorie | # résolution de | # résolutions |
|-------|-----------------|-----------------|------------------------------|-----------------|---------------|
| 94 | 6 | 2 | F | 4 | 15 |

Une résolution touchant plus d'une catégorie sera répertoriée dans la plus importante

ACT - Actualisation: toute résolution touchant les travaux de comités actualisation, que ce soit pour des trousse de formations ou pour des textes d'ateliers.

COM - Comités de travail: toute résolution touchant la formation d'un comité de travail, son mandat, etc. à l'exception du comité finances que l'on retrouve dans la section finance

C - Contrats: toute résolution ayant trait à une entente, contrat entre le R.O.E.Q. et d'autres organismes, institutions

COR - Congrès d'orientation: décisions prises lors du congrès d'orientation

D - Divers: les inclassables

F - Finances: toute résolution ayant un impact au plan financier

N - Nomination: toute résolution ayant trait à la nomination d'une personnes pour une responsabilité donnée

PER - Permanence: toute résolution ayant un impact sur la répartition de tâches contrat de travail, etc.

PR - Programme: toute résolution touchant le programme: son contenu, la manière de le donner, son développement, les formations, le matériel utilisé, le perfectionnement des animatrices-formatrices etc.

R- Représentations: toute résolution ayant trait à des représentations auprès des instances gouvernementales, d'autres organismes au Québec ou d'ailleurs, participation à des colloques, congrès, médias, etc.

SUB- Subvention: toute résolution ayant trait à des demandes de subventions

* Résolution retirée ou modifiée * référence suit

Actualisation - ACT

13-05-1

ACT-01-20

ATELIERS ENFANTS : CLARIFIER LE CONTEXTE DE L'UTILISATION DES MOYENS D'AUTODÉFENSE

Considérant :

- Le besoin de clarifier le contexte de l'utilisation de l'autodéfense afin d'éviter l'intervention des enseignantes-enseignants ou éducatrices-éducateurs pendant l'atelier;
- La nécessité de sensibiliser le personnel à l'importance du message d'ESPACE à l'effet de pouvoir utiliser l'autodéfense dans toute situation de danger qui le commande;

Christiane Nault propose d'accepter la recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, à l'effet d'ajouter les éléments suivants :

- À la suite du premier paragraphe de l'introduction de l'autodéfense au primaire pour les trois cycles, la phrase suivante « *Ce que nous allons vous montrer n'est pas un jeu, c'est sérieux* ».
- Dans le premier paragraphe, modifier le temps de verbe du début de la première phrase par « *Comme on vient de le voir...* »
- Dans l'atelier du personnel scolaire, au point 3.1 *Description de l'atelier pour enfants* sous, *Généralités touchant tous les niveaux* :
Une flèche entre la 4^e et la 5^e, pour les informer de ce qui est dit à la fin de l'autodéfense : « Les coups, le cri, c'est sérieux, c'est important de s'en servir seulement quand on est en danger et que l'on veut se sauver pour aller chercher de l'aide. Que l'on soit dans la cour d'école, à la maison ou n'importe où ailleurs, ce n'est pas pour jouer. »
- Au préscolaire c'est le même message, mais la phrase est plus simple telle que voici : « Ces trucs-là, tu les utilises seulement quand tu es en danger où que l'on te retient de force. »

Appuyée par Hélène Lepage.

Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

ACT-02-113

ATELIER PRÉSCOLAIRE JOUR 2 : INTRODUCTION DE L'ARRIVÉE DE PIERRE

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Bois-Francs à l'effet de raccourcir et simplifier le texte pour arriver plus rapidement aux règles;
- l'analyse du comité actualisation;

Alexandre Gaudreault propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, le texte modifié suivant à partir du début de la p.36 de l'atelier préscolaire :

Diane : Grand-maman qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui?

Grand-mère : (contente de l'annoncer à Diane) On attend ton ami Pierre, il vient se faire garder avec toi. Son papa va le surveiller de chez lui pendant qu'il traverse chez nous. C'est pour ça qu'on l'attend dehors, il va arriver bientôt.

Diane : Youpi, je vais jouer avec Pierre!

(Diane devient songeuse)

Mais grand-maman, je suis capable de l'attendre toute seule dehors!

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptés à l'unanimité.

14-02-3

ACT-03-114

ATELIER PRESCOLAIRE JOUR 2 : INTRODUCTION DES REGLES DE SECURITE

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Bois-Francs à l'effet de modifier quelques éléments du texte préscolaire à partir de la p.36, 3^e grand-mère ;
- l'analyse du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants ;

Hélène Lepage propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, les éléments suivants :

Grand-mère : J'aimerais qu'on les répète ensemble.

Diane : D'accord.

Grand-mère : Alors la 1^{ère} règle c'est : tu restes près de la maison.

Diane : Je reste près de la maison.

Grand-mère : la 2^e règle... Si tu veux t'éloigner, tu demandes la permission à la personne qui s'occupe de toi.

Diane : Si je veux m'éloigner, je demande la permission à la personne qui s'occupe de moi.

Aujourd'hui c'est toi grand-maman qui s'occupe de moi hein ?!

Grand-mère : Oui, c'est ça Diane. Aussi, la 3^e règle c'est : tu ne parles pas à quelqu'un que tu ne connais pas, si tu ne veux pas.

Diane : Je ne parle pas à quelqu'un que je ne connais pas, si je ne veux pas.

Grand-mère : Et la 4^e règle... Si tu ne te sens pas en sécurité, tu vas le dire à la personne qui s'occupe de toi.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

ACT-04-115

ATELIER PRESCOLAIRE JOUR 2 : ENLEVER « SALUT PAPA » ET AJOUTER « ET LE DIRE A UN ADULTE »

Considérant :

- les propositions d'ESPACE Bois-Francs;

- la cohérence avec la règle nommée à la page 36 et faisant référence à la personne qui s'occupe d'eux;
- la possibilité que des enfants de 3 à 5 ans puissent se faire garder par une adolescente ou un adolescent et pas seulement par un adulte;
- l'importance de référer les enfants à la personne qui s'occupe d'eux dans cette situation là et justement pas à n'importe qu'elle adulte;
- le besoin de raccourcir et de simplifier la mise en situation;

Patricia St-Hilaire propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, les éléments suivants :

- aux p. 36 et 37, garder l'expression «à la personne qui s'occupe de toi»
- dans le bas de la page 37, retirer la dernière phrase de Pierre «salut papa, bonne journée !», ainsi que la parenthèse suivante.
- à la p. 42, 2^e Diane, de garder «une grande personne en qui j'ai confiance» et au 3^e Pierre, à la fin du paragraphe, ajouter «et le dire à un adulte».

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée au consensus.

14-02-3

ACT-05-116

ATELIER PRESCOLAIRE JOUR 2 : AJOUT DANS L'ENCADRE CLAIR A LA PAGE 50

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Bois-Francis à l'effet d'ajouter des exemples de lieux où les enfants peuvent aller chercher de l'aide ;
- l'analyse du comité qui considère cet ajout important.

Alexandre Gaudreault propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, les éléments suivants :

- à la page 50, dans le 2^e encadré clair, ajouter «un voisin ou une voisine» à la liste de personnes. Et ensuite, ajouter «Et s'il n'y a pas d'adulte près de toi, tu peux aller chercher de l'aide dans un dépanneur, un restaurant, une épicerie, etc.»

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

ACT-06-117

ATELIER 2^E CYCLE : MODIFICATION A LA PAGE 19, 2^E A.P.

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Outaouais à l'effet d'ajouter au texte actuel du 2^e cycle p. 19, 2^e A.P. que «cela a permis d'arrêter la situation pour lui, mais également pour d'autres qui pourraient vivre la même chose»;
- l'analyse du comité qui préconise la prudence afin d'éviter de donner trop de responsabilités à l'enfant;

Lyne Laroche propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, l'ajout suivant afin de compléter l'idée :

- 2^e cycle, p. 19, 2^e A.P., à la suite de «Heureusement qu'ils s'en sont parlé,»
«ensemble ils vont pouvoir aller le dire à un adulte, pour que ça arrête.»

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

ACT-07-118

ATELIER PRESCOLAIRE JOUR 2 : REPLIQUE DE LA GRAND-MERE
SUITE AU CRI

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Châteauguay à l'effet de modifier la réplique de la grand-mère lorsque les enfants font le cri d'autodéfense;
- l'analyse du comité qui est d'accord avec la proposition d'ESPACE Châteauguay;

Janie Bergeron propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, de modifier la réplique de la grand-mère, dans le bas de la page 46, «les enfants ! Vous êtes tout essouffés, qu'est-ce qui vous arrive ?» par : «Les enfants, j'ai entendu votre cri, qu'est-ce qui vous arrive ?»

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

ACT-08-119

ATELIER PRESCOLAIRE JOUR 2 : AJOUT A LA PAGE 49 AU 3^E
PARAGRAPHE

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Châteauguay à l'effet de faire un ajout au texte actuel du préscolaire, p. 49, 3^e A.P.;
- l'analyse du comité qui est d'accord avec cet ajout ;

Patricia St-Hilaire propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, de modifier à la p. 49, le 3^e paragraphe :

A.P. : Maintenant nous allons voir les choses à faire si quelqu'un essaie de nous retenir de force. XXX, que ferais-tu si quelqu'un t'attrapait comme ça et que tu ne peux pas te sauver?

Remplacé par :

AP: Maintenant, nous allons revoir les choses à faire si quelqu'un essaie de nous retenir de force. Ce que nous allons vous montrer, ce n'est pas un jeu, c'est sérieux.

XXX, que ferais-tu si quelqu'un t'attrapait.....

Et de modifier la parenthèse sous le 3^e encadré par :

(L'A.P. attrape XXX par derrière)

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

ACT-09-120

ATELIERS PRIMAIRES : AJOUT DE LA DISTANCE SECURITAIRE AUX TROIS CYCLES

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Châteauguay à l'effet de faire un ajout au texte actuel, en mentionnant de garder une distance de sécurité quand on se sent en danger avec quelqu'un;
- l'analyse du comité qui est d'accord avec cet ajout, mais souhaite reformuler la proposition de Châteauguay pour garder une formulation synthétique, facile à retenir pour les enfants;

Sylvie Carter propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, de modifier la partie autodéfense :

- 1^{er} cycle page 15, 2^e cycle page 10, 3^e cycle page 15
 AP: Quand je me sens en danger avec quelqu'un la première chose à faire c'est : -me sauver, courir
 Remplacé par :
 AP: Quand je me sens en danger avec quelqu'un la première chose à faire c'est garder une distance sécuritaire, courir et aller chercher de l'aide.
- Ajouter à l'encadré foncé précédant ce texte, après «explication», en démontrant la distance sécuritaire et en faisant...

Appuyé par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

ACT-10-121

ATELIER 1^{ER} CYCLE : CHANGER « UN HOMME SORT DE SA MAISON » PAR « UN VOISIN SORT DE SA MAISON »

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Châteauguay à l'effet de modifier le texte du 1^{er} cycle, p. 18, 3^e A.P.;
- l'analyse du comité qui est d'accord avec cette modification;

Patricia St-Hilaire propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, de modifier au 1^{er} cycle, p. 18, 3^e A.P. :

Nous allons... (Jusqu'à) Un homme sort de sa maison et lui adresse la parole.

Remplacé par :

Nous allons... Un voisin sort de sa maison et lui adresse la parole.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

ACT-11-122

ATELIER 3^E CYCLE : AJOUT À PROPOS DU CHOIX DES AMIS SUR INTERNET

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Châteauguay à l'effet d'ajouter du texte portant sur le choix des ami-e-s sur internet;
- l'analyse du comité qui est d'accord avec une partie de cette modification;

Lyne Laroche propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, d'ajouter au 3^e cycle, p.17, à la suite du dernier encadré clair :

Avant d'accepter une demande d'ami-e sur Internet, même si c'est un jeune de ton entourage, il s'agit de se poser la question suivante : «suis-je à l'aise de parler à cette personne à l'école, au parc ou ailleurs ? Est-ce que je la connais assez bien pour l'inclure dans mes ami-e-s?» Vous êtes toujours libres de choisir vos ami-e-s.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée au consensus.

14-02-3

ACT-12-123

ATLIERS 1^{ER} ET 2^E CYCLE : AJOUT DE « QUAND IL FAIT ÇA » DANS LA PIÈCE L'ONCLE

Considérant :

- la proposition d'ESPACE Châteauguay à l'effet d'ajouter un élément à la fin de la pièce de l'oncle pour illustrer le mécontentement de Odette;
- l'analyse du comité qui est d'accord avec une partie de cette modification, mais souhaite conserver l'expression de la colère;

Lyne Laroche propose, sur recommandation du comité actualisation des ateliers destinés aux enfants, d'effectuer un ajout au 1^{er} cycle, p. 25, dernière réplique de Odette, et 2^e cycle p.21, dernière réplique de Odette, afin de s'assurer que les enfants comprennent bien ce qui choque Odette dans cette situation. L'ajout est en gras.

Odette : Eh que ça me choque quand il fait ça !

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

Comités de travail - COM

13-05-1

COM-01-23

COMITÉ CONGRÈS : MOMENT POUR LA NOMINATION

Considérant :

- l'expérience des comités congrès antérieurs validant le besoin d'amorcer des démarches organisationnelles plus d'un an avant la tenue d'un congrès;
- la responsabilité de la Collective quant à la nomination des comités, incluant le comité congrès;

Sylvie Carter propose que les comités congrès soient nommés lors de la réunion régulière de la Collective du mois de mai. Idéalement, les comités congrès seront nommés deux ans avant la tenue du congrès qu'ils organisent.

Appuyée par Christiane Nault.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

COM-02-28

COMITÉ FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES-FORMATEURS ESPACE : MANDAT ET COMPOSITION

Considérant :

- la résolution no *12-05-1 PR-11-26 Rencontre des formatrices et formateurs ESPACE : formule incluant un jour de formation continue et un jour de réunion*;
- ce comité permanent à réactiver chaque année avec un mandat ponctuel pour le temps de l'activité de formation;

Jacynthe Leclerc propose ce qui suit pour le comité formation continue des formatrices-formateurs ESPACE.

Mandat :

- voir à l'organisation du contenu de cette journée de formation continue, une période de retour et de discussion au besoin. Les activités de formation prévues devront tenir compte des sujets déjà en liste depuis la dernière rencontre des formatrices-formateurs, des thèmes déjà abordés aux congrès ESPACE et des nouveaux besoins des formatrices-formateurs concernées. Ces éléments devront être sondés auprès des formatrices-formateurs ESPACE.

Type de comité :

- permanent

Durée du mandat :

- 1 an pour la durée de l'organisation de la formation annuelle.

Composition :

- la coordonnatrice au programme.

- une formatrice ou un formateur ESPACE ayant de l'intérêt et de la disponibilité accordée par sa collective pour l'organisation de cette activité de formation.

Généralités :

Le comité bénéficiera d'un budget d'environ 750\$ pour :

- les travaux du comité (frais de déplacements, d'hébergement au besoin, frais de bureau, etc.);
- la ou les personnes-ressources (salaire ou honoraires, déplacement, repas, matériel, etc.)

Toutefois, si un montant supplémentaire était nécessaire, le comité pourra s'adresser soit à la Collective, lors d'une réunion, soit au comité exécutif si la demande du comité est faite entre deux réunions de Collective.

Cette nouvelle résolution remplace la résolution no *04-10-2 COM-3-57 Comité formation continue des formatrices régionales (activité de formation aux deux ans) : mandat et composition.*

Appuyée par Lyne Laroche.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

COM-03-31

COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENT AU ROEQ ET DANS LES ORGANISMES ESPACE: MANDAT, COMPOSITION, ÉCHÉANCIER

Considérant:

- le processus en place depuis l'adoption de la résolution 08-04-1 F-4-17 *Demandes de financement: nouveau fonctionnement en date d'avril 2008*;
- l'intérêt de réévaluer ce mode de fonctionnement pour voir s'il nous convient toujours;
- le travail effectué par Marie-Claude Marcotte sur les plans marketing et de communication du ROEQ, ainsi que sur la recherche de financement;
- l'importance d'avoir une personne de la permanence du ROEQ pour coordonner les travaux du comité;

Christiane Nault propose la mise sur pied d'un comité de réflexion sur la recherche de financement au ROEQ et dans les organismes ESPACE. Il s'agit d'un comité de travail ponctuel.

Mandat:

- ❖ Réévaluer le mode de fonctionnement actuel quant à la recherche de financement;
- ❖ à partir des éléments soulevés dans l'état de situation de février 2013 au point 24 et d'autres questionnements que pourraient avoir les organismes ESPACE

et la collective du ROEQ, amorcer une réflexion sur la recherche de financement au ROEQ et dans les organismes ESPACE.

Composition:

Adjoint administratif du ROEQ. Il coordonne le comité.

Marie-Claude Marcotte, d'ESPACE Laurentides

1 personne impliquée dans un organisme ESPACE et familière avec la recherche de financement et le démarchage.

Échéancier:

Une rencontre téléphonique avant le mois de juin 2013 et une autre en septembre 2013, afin de pouvoir faire rapport à la collective du ROEQ en octobre 2013. Cette dernière verra alors les suites à donner aux travaux du comité.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

COM-04-57

COMITÉ DE SÉLECTION DU ROEQ : COMPOSITION ET MANDAT

Considérant :

- la procédure d'embauche inscrite dans les *Conditions de travail du ROEQ*;

Hélène Lepage propose ce qui suit pour le comité de sélection du ROEQ.

Composition

Lorsqu'un poste vacant doit être comblé de façon permanente ou temporaire, la Collective ou le Comité exécutif doit former un comité de sélection composé de :

- ✓ Deux personnes de la permanence. Idéalement, la coordonnatrice du ROEQ est l'une de ces deux personnes et l'autre est celle à remplacer;
- ✓ l'administratrice ou l'administrateur du ROEQ nommée en octobre pour une période de deux ans.

Si, pour une raison particulière, il est impossible à l'une des personnes de la permanence de participer au comité de sélection, la Collective ou le Comité exécutif verra s'il y a lieu de remplacer cette personne et déterminera, au besoin, qui la remplacera.

Mandat

Les fonctions du comité de sélection sont les suivantes :

- ✓ rédiger l'offre d'emploi pour un minimum de deux semaines d'affichage, à faire simultanément à l'interne et à l'externe. Selon le poste à remplacer, le comité de sélection a la marge de manœuvre pour déterminer où doit être fait l'affichage;
- ✓ définir les critères de sélection;
- ✓ effectuer une présélection;
- ✓ faire les entrevues;
- ✓ acheminer les recommandations d'engagements à la Collective ou,

exceptionnellement, au Comité exécutif^d.

Seule la Collective doit confirmer ou entériner, par résolution, l'embauche d'une personne.

^dLe comité exécutif ne peut prendre de décision ayant un impact sur le long terme.

Infos complémentaires concernant le processus d'embauche

- ✚ Le processus doit être enclenché dès que la date de départ d'une permanente ou d'un permanent est connue, ou au moment jugé opportun.
- ✚ L'administratrice-administrateur nommé-e sur le comité de sélection enclenche le processus.
- ✚ Pour débiter le processus, prévoir minimalement 8 semaines, et idéalement 3 mois, avant la date d'embauche.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

COM-05-58

COMITÉ ÉVALUATION DE LA PERMANENCE DU ROEQ : COMPOSITION ET MANDAT

Considérant :

- la résolution 05-10-2 COM-2-57 *Évaluation des travailleuses du R.O.E.Q. : composition et mandat* ;
- la nécessité de préciser le rôle du comité évaluation de la permanence lors de l'embauche de nouveau personnel;

Janie Bergeron propose ce qui suit pour le comité évaluation de la permanence du ROEQ :

Composition

Deux membres de la Collective du ROEQ dont le mandat est de 2 ans.

Mandat

- ✓ Application du processus d'évaluation adopté par la Collective du ROEQ;
- ✓ Lors de l'embauche de nouveau personnel sur un poste permanent, à temps plein ou partiel, ou sur un poste temporaire, procéder à une évaluation selon la procédure prévue aux *Conditions de travail du ROEQ* et faire rapport à la Collective du ROEQ.

La présente résolution rend caduque la résolution 05-10-2 COM-2-57 *Évaluation des travailleuses du R.O.E.Q. : composition et mandat*.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

Contrat - C

13-05-1

C-1-07

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE TRAVAIL DE LA PERMANENCE DU ROEQ

Considérant :

- Les auto-évaluations, la rencontre d'évaluation, le rapport du comité évaluation de la permanence lors de la collective du ROEQ en mai 2013 ainsi que les échanges qui en ont découlé;

Josée Faucher propose d'accepter les recommandations du comité évaluation de la permanence, incluant des recommandations générales, et de reconduire les contrats de travail suivants pour l'année 2013-2014.

Coordonnatrice du Regroupement des organismes ESPACE du Québec.

- Maintenir Francine Gagnon au poste de coordonnatrice du ROEQ.
- Que la Collective fasse connaître ses attentes quant à son poste. Cela pourrait clarifier ses questionnements au niveau :
 - des deux bureaux de la permanence. La Collective a-t-elle réfléchi à tous les aspects des changements provoqués par la réorganisation de la permanence. Est-ce que la Collective est à l'aise avec le fait que le ROEQ ait à payer pour deux bureaux, deux lignes téléphoniques...?

Réponse de la Collective : Les bureaux à Québec sont un idéal à atteindre pour le fonctionnement de la permanence. Cependant, après discussion, la Collective souhaite préciser que peu importe les personnes concernées, la candidature d'une personne serait retenue pour accomplir les tâches du poste, n'importe où au Québec.
 - de l'ouverture de la Collective pour expérimenter une diminution progressive de ses heures;

Réponse de la Collective : La Collective a de l'ouverture pour diminuer les heures de la coordonnatrice, mais elle attendra une demande formelle.
 - des besoins et attentes de la Collective par rapport à sa retraite.

Réponse de la Collective : La Collective souhaite avoir un délai de 4 mois pour prévoir le changement après l'annonce du départ à la retraite. Cela serait un idéal.
- Que la coordonnatrice maintienne un classement adéquat dans les classeurs et les courriels.

Adjoint administratif

- Maintenir Joël Castonguay au poste d'adjoint administratif.
- Un besoin de formation a été identifié au niveau des logiciels : Simple comptable, Word et Adobe Acrobat. Le développement du marketing et tout ce qui touche à la communication interne et externe.
- Une formation sur les médias sociaux et le référencement Web serait pertinente à son travail.

Coordonnatrice au programme

- Maintenir Odette Théberge au poste de coordonnatrice au programme.
 - Tel que suggéré par la coordonnatrice au programme et la coordonnatrice du ROEQ, prévoir un temps de l'année lors d'une Collective pour chaque comité actualisation, par exemple :
 - Actualisation des ateliers pour enfants à la Collective de février;
 - Actualisation des ateliers pour adultes à la Collective de mai;
 - Actualisation des trousse à la collective d'octobre.
- Réponse de la Collective : La Collective est d'accord avec la suggestion.*
- Une formation sur Facebook qui va être offerte par l'adjoint administratif.
 - Prévoir une possible formation suite à l'atelier portant sur les outils de communication au congrès parlant de la communication consciente et offerte par Conscientia.

Représentante à la Table et au RQ-ACA

- Maintenir Barbara Aberman au poste de représentante à la Table et au RQ-ACA.
- Que la Collective prenne position concernant l'intérêt de la permanente pour le comité exécutif de la Table.
- Que la permanente poursuive son intégration des médias sociaux.
- Que la permanente développe sa vision « long terme » de ses dossiers principalement pour convenir aux délais imposés par les Collectives.
- Que la Collective soit informée, en février, du nombre d'heures effectuées jusqu'à présent pour mieux prévoir le nombre d'heures restant ou en dépassement à prévoir.

Recommandations générales à la Collective :

- 1- La Collective pourrait être attentive à donner suffisamment de rétroaction à l'équipe de travail. Cela est toujours apprécié de la part de l'équipe de la permanence lorsque le travail effectué est commenté.
- 2- Que la Collective pense aux conséquences que peut avoir l'ajout de tâches et l'impact que cela peut avoir sur les collègues de travail et sur les dossiers mis de côté ou en attente. Il serait important de nommer clairement ce qui sera mis de côté afin d'avoir une vision globale de l'ensemble des tâches de la permanence.
- 3- Que la Collective ait la réflexion concernant l'adhésion au régime de retraite.
- 4- Que la Collective prévoit l'ajout d'un poste informatique pour l'achat de matériel nécessaire aux tâches de l'équipe de la permanence (portable, skype...).
- 5- Que les termes « équipe des travailleuses » soient remplacés par « collègues » ou encore « équipe de la permanence » ou « équipe de travail » pour correspondre à la nouvelle réalité dans le questionnaire d'évaluation annuelle.

- 6- Que la Collective évalue la possibilité de créer une banque d'heures pour des travaux en secrétariat. Cela sauverait beaucoup de temps à l'équipe de la permanence dans l'exécution de certaines tâches par exemple, le traitement de texte.
- 7- Qu'il soit ajouté à la partie 4 de la grille d'évaluation, une question faisant référence au rôle, par exemple, d'encadrement que doit exercer le ROEQ avec les organismes.
- 8- Le comité recommande que la réunion d'évaluation de la permanence soit plus tôt en avril pour laisser plus de temps au comité avant la réunion de la Collective de mai.

Appuyée par Alexandre Gaudreault.
Adoptée à l'unanimité.

Divers - D

13-05-1

D-01-06

ENVOI D'UNE LETTRE AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Jacynthe Leclerc propose que l'adjoint administratif vérifie quel type de lettre serait le plus approprié à envoyer au Ministère de la Justice, dans le but de rappeler au Ministère de référer le ROEQ lors d'amendes où une personne doit verser un montant à un organisme de bienfaisance national, et quelle est la façon de faire parvenir la lettre. Suite aux vérifications, l'adjoint administratif sera responsable de faire parvenir la lettre à l'instance appropriée.

Appuyée par Hélène Lepage.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

D-02-10

TRANSMISSION AU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (RQ-ACA) DE LA VIDÉO DE PRÉSENTATION D'ESPACE

Considérant :

- La demande du RQ-ACA que les organismes lui fournissent des vidéos faisant la promotion de l'action communautaire autonome;
- Qu'en 2008, le ROEQ a produit une vidéo de présentation d'ESPACE qui se retrouve actuellement sur le site Web espacesansviolence.org;
- Que cette vidéo démontre concrètement le travail fait par les organismes ESPACE, ce qui est un exemple d'action communautaire autonome;
- Qu'il est simple de transmettre cette vidéo au RQ-ACA;

Josée M. Gosselin propose que le ROEQ envoie au RQ-ACA la vidéo de présentation d'ESPACE. Le RQ-ACA pourra s'en servir afin de promouvoir l'action communautaire autonome. L'adjoint administratif, en collaboration avec la représentante à la Table et au RQ-ACA, est responsable de transmettre la vidéo de présentation d'ESPACE au RQ-ACA.

Appuyée par Jacynthe.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

D-03-14

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012 DU ROEQ

Jacynthe Leclerc propose l'adoption du rapport d'activités 2012-2013 du ROEQ avec les corrections demandées par la Collective.

Appuyée par Josée M. Gosselin.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

D-04-16

DATES RÉUNION OCTOBRE 2013 : AJUSTEMENT

Considérant :

- la résolution 11-05-1 D-6-32 *Dates des réunions de Collective, de congrès et d'AGA*;
- la résolution 12-05-1 D-1-12 *Dates réunion octobre 2013 : changement*;
- que la réunion régulière d'octobre 2013 devait avoir lieu les 22, 23 et 24;
- qu'un rassemblement national est prévu le 24 octobre 2013 pour le rehaussement financier des organismes communautaires;
- que la Collective tient à favoriser la participation à ce rassemblement national;

Josée M. Gosselin propose de devancer la réunion régulière de la Collective d'octobre 2013 afin qu'elle ait lieu le lundi 21, le mardi 22 et le mercredi 23 octobre 2013.

Appuyée par Patricia St-Hilaire.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

D-05-17

RUBANS BLEUS DE LA JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS (JNE) : POSSIBILITÉS DES ORGANISMES

Considérant :

- Que certains organismes identifient un désavantage d'associer directement le ruban bleu à ESPACE;
- Que le plan de marketing du ROEQ et des organismes voient une opportunité de promouvoir l'apport d'ESPACE en apposant sur le ruban bleu de la JNE le logo ESPACE et l'écriture suivante : « *ESPACE souligne la Journée Nationale des Enfants. Pour une enfance en sécurité et sans violence* »;

Christiane Nault propose que les organismes ESPACE puissent commander des rubans bleus avec le logo ESPACE et l'écriture « *ESPACE souligne la Journée Nationale des Enfants. Pour une enfance en sécurité et sans violence* » auprès du comité JNE du ROEQ. Les rubans pourront être sous forme d'autocollant ou sous forme régulière satinée. Dans le cadre de la JNE, les organismes qui désirent distribuer des rubans bleus sans le logo ESPACE, ni d'écriture, ont la possibilité de le faire. Ceux-ci devront s'approvisionner eux-mêmes en rubans bleus.

Appuyée par Josée Faucher.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

D-06-18

PRIORITÉS D'ACTION DU ROEQ 2013-2014

Janie Bergeron propose l'adoption des priorités d'action suivantes pour 2013-2014.

Priorités d'action du ROEQ 2013-2014
À l'éclairage du Plan d'action 2012-2013, de l'état de la situation actuelle
et tenant compte des ressources humaines et financières du ROEQ

OBJECTIF #1 :

ACTUALISER LES OUTILS DU PROGRAMME ESPACE

- 1.1 Travailler les outils de maintien des acquis chez les enfants.
- 1.2 Développer, puis traduire en anglais, un outil sur l'intimidation à joindre au *Complément d'information pour l'équipe d'animation* du cartable des ateliers destinés aux adultes.
- 1.3 Compléter la mise en page de la version anglaise de la *Boîte à outils d'animation complémentaire aux ateliers pour adultes* et la distribuer.

OBJECTIF #2 :

AUGMENTER LE FINANCEMENT DU ROEQ

- 2.1 S'investir dans la Campagne nationale pour le rehaussement financier des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux.
- 2.2 Poursuivre la réflexion sur la recherche de financement au ROEQ et dans les organismes ESPACE.
- 2.3 Diversifier les sources de financement pour les projets ponctuels.
- 2.4 Trouver un partenaire financier majeur prêt à s'impliquer à long terme pour la mission d'ESPACE.

OBJECTIF #3 :

ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA PROMOTION D'ESPACE ET DU ROEQ, DES INCONTOURNABLES

- 3.1 Souligner le 25^e anniversaire du ROEQ.
- 3.2 Mettre en œuvre le plan d'action de la Journée nationale des enfants.
- 3.3 Poursuivre la mise en œuvre du plan marketing et du plan de communication du ROEQ.
- 3.4 Traduire en anglais le site Web espacesansviolence.org et le mettre en ligne.

OBJECTIF #4 :

PLANIFIER L'AVENIR DU ROEQ

- 4.1 Poursuivre les travaux sur la réorganisation de la permanence.
- 4.2 Finaliser les discussions sur les outils de communication.
- 4.3 Poursuivre la réflexion sur les conditions de travail:
 - analyser les possibilités quant à un régime de retraite pour la permanence du ROEQ;
 - définir un modèle de base concernant les conditions de travail dans les organismes ESPACE et reflétant les valeurs du ROEQ.

Appuyée par Josée Faucher.
 Adoptée à l'unanimité.

13-10-2
D-07-53

PLAN D'ACTION 2013 -2014 DU ROEQ

Patricia St-Hilaire propose l'adoption du plan d'action 2013-2014, en tenant compte des changements apportés lors de la réunion de Collective d'octobre 2013. Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2
D-07-61

CAMPAGNE «NON AUX PPP SOCIAUX»: APPUI DU ROEQ

Considérant:

- la participation de la Table et du RQ-ACA à la campagne « Non aux PPP sociaux » ;
- la campagne pour le rehaussement du financement PSOC;

Christiane Nault propose que le ROEQ appuie la campagne «Non aux PPP sociaux» en demandant au gouvernement québécois de :

- S'engager à ne pas conclure de nouveaux partenariats public-philanthropie (PPP sociaux);
- Ne pas renouveler les ententes déjà conclues;
- Mener un débat public sur la responsabilité de l'État québécois quant aux orientations des politiques sociales;
- Réinvestir les sommes jusque-là investies dans les fonds mixtes dans les services publics et la mission de base des organismes communautaires.

La représentante à la Table et au RQ-ACA sera responsable de donner suite à l'appui du ROEQ à cette campagne.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

NOTE : Un appui à la campagne « Non aux PPP sociaux » ne signifie pas de ne pas participer à de tels projets.

13-10-2
D-08-87

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DU ROEQ : ACCESSIBILITÉ SUR LE MODULE FTP DU SITE WEB ESPACE

Considérant :

- La possibilité de rendre accessible aux organismes ESPACE les documents de référence du ROEQ par le module FTP du site Web ESPACE;
- L'accès à ce module FTP par un nom d'utilisateur et mot de passe exclusifs aux organismes ESPACE;
- L'avantage qu'offre le module FTP d'avoir accès aux documents de partout où il y a une connexion Internet;

Lyne Laroche propose le processus suivant comme mode de transmission des documents de référence du ROEQ :

- Le mot de passe du module FTP sera changé par l'adjoint administratif une fois par année, pendant la période estivale;
- Chaque permanente et permanent est responsable de la mise à jour et du dépôt des documents de référence liés à ses fonctions sur le module FTP du site Web ESPACE;
- Durant la période estivale, un courriel sera envoyé aux organismes membres pour les informer de la mise à jour des documents. Ce courriel indiquera les modifications apportées aux documents en indiquant la page modifiée et en précisant, entre parenthèses, l'origine de cette modification. Exemple: Page 36 (PV ROEQ février 2013, #22).
- Le message de ce courriel devra contenir l'information indiquant qu'il y a un processus à suivre pour apporter des changements à certains documents du ROEQ, en faisant aussi référence à la Base d'unité du ROEQ.
- L'adjoint administratif est responsable de tenir à jour la liste des documents de référence du ROEQ avec les dates de leur dernière mise à jour. Il est également responsable de transmettre cette liste aux organismes ESPACE.
- Les documents de référence déposés sur le module FTP seront en format PDF seulement.

Note : Sur demande, la permanence pourra fournir certains documents en format Word selon les indications de la résolution *13-10-2 D-09-88 Transmission de document de référence du ROEQ en format Word*.

Cette résolution rend caduque la résolution *11-10-2 D-10-90 Documents de référence du ROEQ : Mode de transmission*.

Appuyé par Hélène Lepage. Adopté à l'unanimité.

13-10-2

D-09-88

TRANSMISSION DE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DU ROEQ EN FORMAT WORD

Considérant :

- Que des organismes peuvent avoir besoin de certains documents de référence du ROEQ en format Word pour des présentations, pour utiliser les outils d'animation, etc.
- Que l'ancien mode de transmission des documents, décrit dans la résolution *11-10-2 D-10-90 Documents de référence du ROEQ : Mode de transmission*,

prévoyait la possibilité que des documents soient fournis en format Word aux organismes ESPACE;

Jacynthe Leclerc propose que, sur demande, un organisme puisse recevoir un document de référence du ROEQ en format Word si celui-ci est utilisé selon les indications suivantes :

A. Documents servant à produire des présentations :

Exemples :

- Atelier destinés aux parents
- Atelier destiné au personnel (versions 1 heure et 2 heures)

B. Documents dont des pages peuvent servir pour distribution :

Exemples :

- Boîte à outils d'animation complémentaire aux ateliers pour adultes (à noter que des pages de la boîte à outils sont dans un autre format et seront donc fournies dans le format d'origine)
- Complément d'information pour l'équipe d'animation

Pour les documents cités, les organismes pourront ajouter, s'ils le désirent, des éléments les identifiant. Cependant, le pied de page devra toujours contenir la source, soit *Regroupement des organismes ESPACE du Québec* et la date.

C. Documents qui incluent un ou des formulaires pouvant être remplis à l'écran, fournir uniquement ce ou ces formulaires en format WORD :

Exemple :

- Documents à photocopier dans la section *Administration* (trousses de formation primaire, préscolaire, complémentaire pour formatrices-formateurs ESPACE)

Une fois que l'utilisation prévue du document en format Word est terminée, l'organisme s'engage à détruire le document en version Word afin d'éviter que celui-ci serve à d'autres utilisations que celles mentionnées ci-haut ou qu'il ne corresponde plus à la dernière version à jour se trouvant sur le module FTP, tel que prévu à la résolution *13-10-02 D-08-87 Documents de référence du ROEQ : Accessibilité sur le module FTP du site Web ESPACE*.

NOTE : Tous les documents cités le sont à titre d'exemples, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

Appuyé par Janie Bergeron. Adopté à l'unanimité.

14-02-3

D-10-102

HÉBERGEMENT : MAINTIEN DES CHOIX POUR 2014-2015

- Considérant la résolution 03-05-1 D-3-26 « Hébergement : principes généraux »;
- Considérant la résolution 03-05-1 F-5-27 « Hébergement : coûts reliés aux principes généraux »;

- Considérant l'acquis que représente l'occupation simple des chambres, l'importance d'offrir les meilleures conditions aux personnes ayant besoin d'hébergement, la prise en compte du respect des personnes ainsi que de leur intimité;

Sylvie Carter propose de maintenir en 2014-2015 les choix d'hébergement suivants :

1. Une chambre en occupation simple :
Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.
Une chambre en occupation double:
Selon le coût facturé par l'hôtel désigné par le ROEQ.
2. Un lit militant :
Le ROEQ paiera un montant forfaitaire de 20\$ par nuit.
3. Une chambre ailleurs qu'à l'hôtel désigné par le ROEQ :
Sur présentation d'une pièce justificative, le ROEQ paiera jusqu'à concurrence de l'équivalent d'une chambre en occupation simple ou en occupation double comme s'il s'agissait de l'hôtel désigné par le ROEQ.
La responsabilité de la réservation et du paiement incombe à la personne qui choisit ce type d'hébergement.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

D-11-106

PRÉSENTATION/DISCUSSION SUR LA CONJONCTURE DURANT LES CONGRÈS

Considérant :

- Que les organismes ESPACE ont à cœur l'action collective et d'avoir une analyse sociétale des situations;
- Les impacts que peuvent avoir les enjeux occasionnés par la conjoncture;
- L'importance de permettre au plus grand nombre de personnes possibles de participer à une présentation/discussion au sujet de la conjoncture;
- Les avantages de la formule « atelier » comparativement à la formule « repas-causerie »;
- La discussion de la Collective en février 2014;

Jacynthe Leclerc propose qu'il y ait une présentation/discussion sur la conjoncture durant les congrès annuels du ROEQ. Cette présentation/discussion sera sous forme d'atelier. À chaque année, lors de sa réunion de mai, la Collective nommera ses préoccupations au sujet de la conjoncture afin d'orienter le comité congrès dans la préparation de la présentation/discussion de l'année suivante.

Appuyé par Christiane Nault.

Adopté à l'unanimité.

14-02-3

D-12-109

CAHIER D'EXPERTISE EN MATIÈRE DE RECHERCHE DE FINANCEMENT

Considérant :

- Que les organismes ESPACE ont tous une expertise en recherche de financement;
- Qu'ensemble, les organismes ESPACE forment une équipe et que l'entraide donne de la force;
- Que plusieurs idées en recherche de financement peuvent être intéressantes pour d'autres organismes;

Jacynthe Leclerc propose que l'adjoint administratif élabore annuellement un cahier d'expertise en matière de recherche de financement. Son mandat est de :

- ✓ partager une fiche à l'ensemble des organismes ESPACE afin que tous puissent la remplir en indiquant leurs bons coups et ce qui fonctionne moins pour eux dans l'autofinancement;
- ✓ recevoir toutes les fiches complétées et de les rassembler dans un même cahier;
- ✓ repartager ce dit cahier à l'ensemble des organismes ESPACE en le mettant sur le module FTP du site Web ESPACE.

Au moment d'envoyer les fiches complétées à l'adjoint administratif, chaque organisme spécifie qui est la personne à contacter pour ce dossier.

Au besoin, l'adjoint administratif peut faire appel à des personnes impliquées dans les organismes ESPACE ou à des membres de soutien du ROEQ pour l'aider dans la réalisation de son mandat.

Appuyée par Josée Faucher.
Adoptée à l'unanimité.

14-02-3
D-13-125

SITE WEB ESPACE : AJOUT DE LIENS

Considérant que :

- Les documents adoptés par la Collective du ROEQ contiennent des liens intéressants vers des ressources ou des sites Web;
- Le site Web ESPACE est un médium permettant de référer les gens vers des sources d'informations liées à notre mission.
- La permanence du ROEQ est appelée à veiller à la mise à jour du site Web ESPACE.

Janie Bergeron propose que la permanence du ROEQ puisse ajouter, sur le site Web ESPACE, des liens vers des sites Web qu'elle juge sûrs. En cas de doute au sujet de l'ajout d'un lien, la permanence devra consulter la Collective pour vérifier si ce lien peut être mis, ou non, sur le site Web ESPACE.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

Finances - F

13-05-1

F-01-05

TÉLÉCOMMUNICATIONS : CHANGEMENT DE FOURNISSEUR

Considérant :

- Les soumissions d'offres de service de télécommunications de la compagnie Vidéotron pour les bureaux du ROEQ de Québec et de Victoriaville;
- Les contrats liant le ROEQ et la compagnie Bell qui sont effectifs jusqu'au 21 décembre 2013 et jusqu'au 9 avril 2014;
- Les frais d'annulation de contrats de la compagnie Bell;
- La possibilité d'économiser pour les postes budgétaires du ROEQ liés à la téléphonie et à l'Internet;
- La santé financière du ROEQ;

Sylvie Carter propose qu'à chaque fois que l'un des contrats entre Bell et le ROEQ se termine, que le ROEQ procède à un changement de fournisseur de télécommunications en utilisant les services de Vidéotron pour la téléphonie, le télécopieur et l'Internet des bureaux de Québec et de Victoriaville. L'adjoint administratif est la personne responsable d'organiser ce changement de fournisseur en collaboration avec les autres permanentes.

Appuyée par Jacynthe Leclerc.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

F-02-19

CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA CAMPAGNE DE REHAUSSEMENT FINANCIER DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Josée M. Gosselin propose que le ROEQ :

- réaffirme son adhésion aux deux revendications de la campagne « Je tiens à ma communauté – Je soutiens le communautaire » soit :
 - 1) de combler le manque à gagner des 3 000 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux, estimé à 225 millions de dollars par année;
 - 2) de mettre en place un véritable programme national dédié au soutien financier à la mission globale de ces organismes;
- réaffirme son engagement envers la réalisation des actions de la campagne, notamment l'action nationale du 24 octobre 2013;
- contribue au Fonds national de mobilisation par un montant de 1 500\$ pour les actions nationales de 2013-2014.

Appuyée par Josée Faucher.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

F-03-33

OUTILS DE MAINTIEN DES ACQUIS : FINANCEMENT ET DÉBUT DES TRAVAUX DE CONCEPTION

Considérant :

- Les demandes de financement à venir et celles qui ont été envoyées en début d'année financière;
- Les prévisions budgétaires 2013-2014;
- L'objectif # 1 des priorités d'action du ROEQ;
- Les besoins financiers pour l'ajout d'heures de travail à la coordonnatrice au programme pour la conception des outils de maintien des acquis;
- Les besoins financiers pour l'ajout d'heures à la professionnelle de l'éducation qui travaillera à concevoir les outils;
- L'ordre de priorité déterminé par la Collective pour la conception des outils de maintien des acquis pour les enfants, tel que décrit dans la résolution 12-10-2 F-6-59;

Hélène Lepage propose que l'argent reçu suite aux demandes de financement liées au projet d'outils de maintien des acquis, servent dans un premier temps, à l'étape de la conception des outils, par l'ajout d'une banque de 120 heures de travail pour la coordonnatrice au programme et d'heures en surplus, jusqu'à l'équivalent de 850\$, pour une professionnelle de l'éducation. Le travail de conception des outils de maintien des acquis pour les enfants peut débuter aussitôt que des montants d'argent liés à ce projet seront reçus.

Appuyé par Alexandre Gaudreault.

Adopté à l'unanimité.

13-06-SP

F-04-34

PROJET DES ÉTATS FINANCIERS DU ROEQ AU 31 MARS 2013: ADOPTION

Il est proposé par Jacynthe Leclerc d'adopter le Projet des états financiers du ROEQ au 31 mars 2013, tel que présenté lors de la réunion spéciale du 5 juin 2013.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

13-06-SP

F-05-35

PRévisions budgétaires 2013-2014 : adoption

Il est proposé par Patricia St-Hilaire d'adopter les Prévisions budgétaires 2013-2014, tels qu'ajustées lors de la réunion spéciale du 5 juin 2013.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

F-06-40

ANNONCEDON: PROPOSITION DU FONDATEUR, FRANÇOIS LEBEL

Considérant:

- le manque d'argent du ROEQ pour mener à terme différents projets et le déficit prévu au 31 mars 2014;

- l'offre de François Lebel pour que le ROEQ soit l'un des trois organismes qui recevraient de l'argent du site «AnnonceDon.ca», avec la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec et avec l'organisme Le grand chemin (pour adolescents ayant des dépendances);
- qu'en plus des revenus espérés, ce site procurerait de la visibilité à ESPACE;
- les informations reçues au sujet d'AnnonceDon.ca;
- qu'il ne s'agit pas d'un site de vente commercial, mais bien d'un site d'annonces classées s'adressant à des particuliers uniquement;
- que François Lebel nous a été référé par une animatrice d'ESPACE région de Québec dont il est le cousin;

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 27 mai 2013 à l'effet d'aller de l'avant en organisant une rencontre entre François Lebel et l'adjoint administratif du ROEQ afin de s'assurer que nous comprenons bien le fonctionnement et ce à quoi cela nous engage.

Suite à cette rencontre, l'adjoint administratif contactera la coordonnatrice du ROEQ. Si les informations reçues et l'impression générale vont toujours dans un sens positif, l'accord sera donné à François Lebel pour inscrire le ROEQ comme bénéficiaire.

Par contre, à la moindre hésitation, le comité exécutif sera contacté de nouveau pour réévaluer la situation et décider des suites à donner.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

F-07-41

PRÉSENTATION DE L'ATELIER ESPACE ET DE LA TROUSSE DE PRÉPARATION ET DE MAINTIEN DES ACQUIS ADAPTÉS AUX ENFANTS PRÉSENTANT DES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Considérant :

- qu'ESPACE Laurentides a travaillé une adaptation de l'atelier ESPACE destinée aux enfants présentant un trouble envahissant du développement (enfants TED) ;
- qu'ESPACE Laurentides a développé une trousse de préparation et de maintien des acquis (exercices) en lien avec les particularités et les besoins spécifiques des enfants TED, laquelle sera à faire approuver par la Collective ;
- qu'ESPACE Laurentides a prévu un budget à cet effet ;
- qu'ESPACE Laurentides souhaite présenter l'atelier adapté à la coordonnatrice au programme afin de bénéficier de son expertise en lien avec ESPACE et obtenir ses commentaires sur l'adaptation ;
- qu'ESPACE Laurentides souhaite également bénéficier de l'expertise et des commentaires de la coordonnatrice au programme concernant la trousse de préparation et de maintien des acquis avant de l'expérimenter auprès des groupes d'enfants TED (octobre 2013) et avant de la présenter officiellement à la Collective ;

- que pour ESPACE Laurentides le projet est en lien directement avec le ROEQ, notamment du fait que la coordonnatrice au programme pourrait avoir à consulter l'équipe permanente du ROEQ ;
- que la présente proposition n'est pas en lien avec les priorités d'action établies par la collective du ROEQ mais que l'adaptation de l'atelier et la trousse de préparation et de maintien des acquis pourraient offrir des idées et/ou des pistes intéressantes pour l'objectif 1.1 des priorités 2013-14 du ROEQ ;
- que la coordonnatrice au programme a manifesté son intérêt pour la présente proposition et sa disponibilité durant l'été 2013 ;

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 17 juin 2013, à l'effet d'octroyer une banque de 21 heures de travail, au salaire du ROEQ, destinée aux heures qui seront accordées par le ROEQ au projet d'adaptation de l'atelier ESPACE aux enfants TED, incluant aussi la trousse de préparation et de maintien des acquis. Ces heures seront en surplus des heures régulières de travail de la coordonnatrice au programme. Les heures en surplus seront facturées à ESPACE Laurentides par le ROEQ.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

F-08-43

BUREAU DE VICTORIAVILLE : SIGNATURE DU BAIL 2013-2014

Considérant:

- que la proposition de bail reçue de la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs (CDCBF) pour le bureau situé au 59 Monfette, local 244 à Victoriaville répond aux besoins du ROEQ et est conforme aux ententes déjà intervenues entre le ROEQ et la CDCBF et aux informations reçues précédemment;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 27 juin 2013, en l'absence de Josée Faucher, à l'effet que le ROEQ accepte de signer le bail, tel que soumis par la CDCBF.

La coordonnatrice du ROEQ sera la signataire du bail au nom du ROEQ.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

F-09-44

DEMANDE DE FINANCEMENT AU SOUS-MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Considérant:

- les informations reçues de Chantal Labrecque du MSSS et de celles qui seront recueillies lors d'une rencontre avec le ministère à l'été 2013;
- les besoins financiers du ROEQ pour compléter les outils de maintien des acquis;

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 27 juin 2013, en l'absence de Josée Faucher, à l'effet de mandater la coordonnatrice au programme et l'adjoint administratif du ROEQ pour évaluer la situation et éventuellement présenter une demande de financement en conséquence au sous-ministre adjoint de la Santé et des Services sociaux.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

F-10-63

CONGRÈS DU ROEQ : CLAUSE D'ANNULATION

Considérant :

- La recommandation du comité congrès 2013 à l'effet de prévoir une date limite pour accepter les annulations au congrès;
- Qu'une annulation d'inscription au congrès demande la concertation entre diverses personnes (les membres des comités organisateurs du congrès, l'adjoint administratif du ROEQ, les personnes contacts de l'établissement et des formations) et du temps pour gérer la situation;
- Que les raisons majeures pouvant être invoquées pour annuler une inscription doivent être précises;

Lyne Laroche propose qu'aucun remboursement d'inscription au congrès ne soit effectué après la date limite déterminée par le comité organisateur et inscrite dans l'invitation, sauf pour des raisons majeures (maladie grave, hospitalisation, décès, accident) et dépendamment des politiques de remboursement de l'établissement avec lequel nous faisons affaire.

Cette résolution rend caduque la résolution *96-3-5 F-24-105 Clause d'annulation*.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée au consensus.

13-10-2

F-11-65

CONGRÈS 2015 : OFFRE D'ESPACE COTE-NORD

Considérant:

- Que le congrès 2015 du ROEQ sera un congrès régulier;
- Le montant de 4 300\$ budgété annuellement par le ROEQ pour défrayer les déplacements des participantes et participants au congrès;
- Que les frais de déplacements liés à un congrès dans la région de la Côte-Nord sont évalués à environ 5 986\$;
- L'offre d'ESPACE Côte-Nord de défrayer les coûts supplémentaires à ce qui est budgété pour les déplacements liés à un congrès, pour le congrès 2015.
- Qu'il s'agit d'une entente exceptionnelle entre le ROEQ et un organisme ESPACE;

- Que la Collective du ROEQ n'a pas d'attente pour recevoir une offre similaire de la part d'organismes ESPACE, de région non-centrales, qui souhaiteraient organiser un congrès;

Sylvie Carter propose d'accepter l'offre d'ESPACE Côte-Nord à l'effet que celui-ci défraie les coûts supplémentaires aux 4 300\$ budgétés annuellement pour les déplacements liés à la participation au congrès 2015.

Appuyée Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

F-12-81

TARIF/MOT POUR LA TRADUCTION DU NOUVEL ATELIER PRÉSCOLAIRE

Considérant :

- La résolution 01-10-2 PR-9-51 TRADUCTION DU FRANÇAIS À L'ANGLAIS : GÉNÉRALITÉS, qui prévoit tout le processus pour la traduction de plus de 600 mots, dont au no 4, le choix de la personne qui assumera la traduction et la façon de déterminer le tarif/mot par une recommandation du comité finance;
- La recommandation du comité finance à l'effet de fixer un plafond pour le tarif/mot à 20cents/mot.

Jacynthe Leclerc propose de demander, dans un premier temps, à la personne engagée pour cette traduction quel est son tarif, et d'adopter le tarif/mot plafond déterminé par la Collective pour la traduction du nouvel atelier préscolaire à un maximum de 20 cents/mot.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

F-13-86

VALEUR DES ATELIERS ESPACE

Considérant :

- Le calcul de la valeur des ateliers ESPACE fait par Patricia St-Hilaire et présenté lors de la réunion de la Collective en octobre 2013;
- Le plan de consolidation et de développement du ROEQ;
- Que nous pouvons être plusieurs à faire des demandes de financements aux mêmes bailleurs de fonds;
- Que les frais de déplacement et de séjour sont spécifiques à chaque organisme en fonction des réalités territoriales;

Patricia St-Hilaire propose que :

1. Tous les organismes ESPACE membres du ROEQ et le ROEQ utilisent les montants suivants* comme étant la valeur des ateliers ESPACE :
 - 425\$ + les frais de déplacement et de séjour pour un atelier primaire;
 - 550\$ + les frais de déplacement et de séjour pour un atelier préscolaire (3 jours);
 - 350\$ + les frais de déplacement et de séjour pour un atelier destiné aux adultes.

2. Ces chiffres soient utilisés auprès des différents bailleurs de fonds potentiels qui financent des ateliers pour les enfants et les adultes, ainsi que dans les factures ou contrats remis aux milieux.

* Avec le taux horaire de 25\$/heure en fonction du plan de consolidation et de développement mis à jour en 2013.

Appuyée par Josée Faucher. Adopté au consensus.

13-10-2

F-14-89

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT POUR LES ORGANISMES MEMBRES : CLARIFICATION DES BALISES

Considérant :

- Les principes financiers reliés aux activités du ROEQ que l'on retrouve dans la section *Fonctionnement du Regroupement des organismes ESPACE du Québec* de la Base d'unité;
- La nécessité de clarifier la résolution *12-02-3 D-12-106 Balises concernant le remboursement de frais*, en précisant ce qui peut être remboursé par le ROEQ;
- Le principe de viser ce qui est le moins dispendieux pour le ROEQ, lorsque cela est possible;

Patricia St-Hilaire propose les balises suivantes pour le remboursement des frais de transport pour les organismes membres :

1. Le ROEQ rembourse un déplacement par organisme pour la participation à des rencontres, réunions, activités ou représentations du ROEQ, selon les taux en vigueur;
2. Le ROEQ rembourse les frais de stationnement liés à la participation à des rencontres, réunions, activités ou représentations du ROEQ;
3. Si une personne est seule de son organisme et qu'elle provient d'une région située à plus de 500 km du lieu de la rencontre, de la réunion, de l'activité, de la représentation ou du congrès du ROEQ, le voyage par avion pourra lui être remboursé par le ROEQ;
4. Pour la participation aux congrès du ROEQ, le ROEQ remboursera un déplacement par organisme, soit le kilométrage, la location d'une voiture (incluant l'achat d'essence) ou l'autobus et le taxi, ainsi que les frais de stationnement;
5. Pour les rencontres, réunions, activités ou représentations autres que le congrès, la location de voiture, comprenant l'achat d'essence, peut être remboursée par le ROEQ, si elle est équivalente ou moins dispendieuse que le paiement du kilométrage. Dans le cas de covoiturage, le maximum peut aller jusqu'au total alloué aux organismes concernés ;

6. Le remboursement des frais de kilométrage ou d'autobus et taxi sont remboursés selon la balise # 1 ci-haut mentionnée.

L'adjoint administratif ajustera la feuille de réclamation afin qu'elle réfère à la présente résolution.

Appuyé par Mireille Poirier. Adopté à l'unanimité.

14-02-3

F-15-99

ORDINATEUR POUR LE POSTE DE TRAVAIL DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF : ACHAT

Considérant :

- que l'ordinateur utilisé actuellement par l'adjoint administratif fonctionne avec Windows XP, dont Microsoft n'offrira plus de mise à jour à partir d'avril 2014;
- que l'ordinateur utilisé par l'adjoint administratif a un niveau d'exécution lent et qu'il est son principal outil de travail;
- les priorités dans l'achat de matériel informatique identifiées par la permanence en octobre 2013;
- qu'il n'y a pas eu d'achat d'ordinateur pour ce poste de travail depuis plus de 8 ans.

Lyne Laroche propose, sur recommandation du comité finances, de débloquer un budget de 850\$ pour l'achat d'un ordinateur pour le poste de travail de l'adjoint administratif. Ce montant inclut l'achat, la configuration et l'installation de l'ordinateur. L'adjoint administratif est mandaté pour effectuer cet achat d'ici le 31 mars 2014. Avant de procéder à l'achat, l'adjoint administratif devra obtenir l'accord du comité finances quant au choix de l'ordinateur.

Appuyée par Patricia St-Hilaire.
Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

F-16-101

RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES : ADHÉSION

Il est proposé par Janie Bergeron et appuyé par Christiane Nault,

- Que le Regroupement des organismes ESPACE du Québec adhère au Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF) à compter du 1^{er} avril 2014 selon les dispositions prévues dans le Texte du Régime¹.

¹

L'adhésion au RRFS-GCF se fait nécessairement et sans exception pour l'ensemble des employéEs, c'est-à-dire, les employéEs réguliers et non-réguliers. Voir le rappel des critères à la page 2 du Guide d'adhésion au RRFS-GCF pour plus d'information. Voir l'article 23.1 qui prévoit les obligations de l'employeur.

- Que la cotisation patronale soit de 1% du salaire cotisable brut².

2

Il faut tenir compte du pourcentage de la cotisation salariale choisi par les employés, car l'employeur doit cotiser un montant au moins égal à celui-ci, mais peut cotiser plus.

- Que l'avis d'adhésion qui se trouve dans le Guide d'adhésion au RRFS-GCF soit affiché immédiatement.

L'adjoint administratif sera responsable des démarches d'adhésion au RRFS-GCF et de la gestion qu'implique ce régime dans la comptabilité du ROEQ.

Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

F-17-103

DEMANDE DE FINANCEMENT À LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DE POSTES CANADA

Considérant:

- les informations recueillies sur le site Web de la Fondation communautaire de Postes Canada;
- les critères de financement de cette fondation;
- les besoins financiers du ROEQ pour compléter les outils de maintien des acquis;

Mireille Poirier propose de mandater l'adjoint administratif du ROEQ pour effectuer des démarches afin d'obtenir le formulaire de demande de financement de la Fondation communautaire de Postes Canada, puis de rédiger une demande de financement à cette fondation pour le projet de création des outils de maintien des acquis. La coordonnatrice au programme sera la personne signataire de la demande.

Appuyée par Lyne Laroche.

Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

F-18-104

DEMANDE DE FINANCEMENT À LA FONDATION COMMUNAUTAIRE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Considérant:

- les informations recueillies sur le site Web de la Fondation communautaire de la Sûreté du Québec;
- les critères de financement de cette fondation;
- les besoins financiers du ROEQ pour compléter les cahiers d'activités outils de maintien des acquis;

Patricia St-Hilaire propose de mandater l'adjoint administratif du ROEQ pour rédiger une demande de financement, au montant de 7008\$, à la Fondation communautaire de la Sûreté du Québec pour la conception des nouveaux cahiers d'activités.

Appuyée par Alexandre Gaudreault.

Adoptée à l'unanimité.

Nominations - N

13-05-1

N-01-08

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DU RQ-ACA ET DE LA TABLE: PARTICIPATION DU ROEQ

Christiane Nault propose que :

- ✎ Barbara Aberman, qui aura le droit de vote au nom du ROEQ soit la déléguée lors de l'AGA du RQ-ACA le 21 mai 2013.
- ✎ Barbara Aberman, qui aura le droit de vote au nom du ROEQ, et Janie Bergeron soient les déléguées lors de l'AGA de la Table le 17 juin 2013.

Appuyée par Josée M. Gosselin.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

N-02-22

COMITÉ SUITE AU CONGRÈS 2013: NOMINATION

Sylvie Carter propose que Stéphanie Martin, formatrice d'ESPACE Outaouais, se joigne à la coordonnatrice au programme pour former le comité suite du congrès 2013.

Appuyée par Hélène Lepage.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

N-03-29

COMITÉ D'ORGANISATION DE LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES 2014: NOMINATION

Josée M. Gosselin propose qu'Isabelle Picard, formatrice d'ESPACE région de Québec, se joigne à la coordonnatrice au programme pour l'organisation de la formation continue des formatrices, prévue en avril 2014.

Appuyée par Hélène Lepage.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

N-04-30

COMITÉ SUITE À LA FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES 2014: NOMINATION

Janie Bergeron propose que Nathalie Leduc, formatrice d'ESPACE Suroît, se joigne à la coordonnatrice au programme pour former le comité suite à la formation continue des formatrices d'avril 2014. Cette nomination est conditionnelle à l'approbation de la collective d'ESPACE Suroît.

Appuyée par Hélène Lepage.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

N-05-32

COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENT AU ROEQ ET DANS LES ORGANISMES ESPACE: NOMINATION

Considérant:

- la résolution 13-05-1 COM-03-30 *Comité de réflexion sur la recherche de financement au ROEQ et dans les organismes ESPACE: mandat, composition, échéancier;*
- L'intérêt manifesté par Dany Girard (ESPACE Bois-Francis), Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec) et Guylaine Tremblay (ESPACE Chaudière-Appalaches);

Lyne Laroche propose, suite à un tirage au sort, que Dany Girard, d'ESPACE Bois-Francis se joigne à Joël Castonguay, adjoint administratif du ROEQ et Marie-Claude Marcotte, d'ESPACE Laurentides.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

13-06-SP

N-06-36

COMITÉ CONGRÈS 2015 : NOMINATION

Considérant :

- l'intérêt de cet organisme pour organiser le congrès 2015 du ROEQ;
- l'analyse faite par la Collective au sujet des coûts reliés à ce congrès;

Sylvie Carter propose la nomination d'ESPACE Côte-Nord pour l'organisation du congrès 2015 qui aura lieu les 2-3-4 juin 2015.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-07-37

COLLECTIVE 2013-2014: ÉLECTIONS

Considérant :

- la fin du mandat d'Alexandre Gaudreault, le 15 octobre 2013, comme administrateur du ROEQ et la demande à recevoir de la Collective d'ESPACE Gaspésie-les-Îles pour qu'il poursuive son mandat en 2013-2014;
- la démission de Marie-Claude Marcotte le 15 septembre 2013 comme administratrice du ROEQ et la demande de la Collective d'ESPACE Laurentides pour que Lyne Laroche la remplace comme administratrice du ROEQ en 2013-2014;

Jacynthe Leclerc propose que Lyne Laroche (ESPACE Laurentides) et, dès la réception de la résolution de la Collective d'ESPACE Gaspésie-les-Îles, Alexandre Gaudreault (ESPACE Gaspésie-les-Îles) soient, respectivement, administratrice et administrateur de la Collective du ROEQ. Leur mandat est pour l'année 2013-2014.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-08-59

COMITÉ RÉORGANISATION DE LA PERMANENCE: NOMINATION

Considérant:

- la résolution 11-10-2 COM-8-64 *Comité réorganisation : mandat, composition, critère;*
- la démission de Janie Bergeron comme membre de ce comité de travail;
- l'intérêt et la disponibilité de Patricia St-Hilaire pour s'impliquer sur ce comité de travail;

Mireille Poirier propose que Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec) se joigne à Hélène Lepage (ESPACE Côte-Nord) pour composer le comité réorganisation de la permanence. Leur mandat viendra à échéance à la fin de leurs travaux.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-09-64

COMITÉ CONGRÈS 2014: NOMINATION

Considérant:

- l'intérêt d'ESPACE Suroît pour organiser le congrès 2014 du ROEQ;
- que ce sera un congrès régulier;
- les balises retrouvées dans le document *Informations générales pour les comités congrès du ROEQ;*

Hélène Lepage propose la nomination d'ESPACE Suroît pour l'organisation du congrès 2014 qui aura lieu les 4 et 5 juin 2014, avec arrivée en soirée le 3 juin.

Appuyé par Josée M. Gosselin. Adopté à l'unanimité.

13-10-2

N-10-70

COMITÉ EXÉCUTIF: NOMINATIONS

Considérant :

- les résolutions 02-5-AGsp COM-1-4 *Comité exécutif du ROEQ : mise en place et composition* et la résolution 02-5-AGsp COM-2-5 *Comité exécutif du ROEQ : processus décisionnel;*
- la fin des mandats de Sylvie Carter, Josée Faucher et Christiane Nault qui composaient le comité exécutif nommé en octobre 2012;
- que ce comité doit se composer de 3 administratrices-administrateur de la collective du ROEQ;
- que ce comité doit répondre à des urgences et qu'il nécessite une bonne disponibilité de ses membres et une bonne connaissance des dossiers du ROEQ;

Mireille Poirier propose que Christiane Nault (ESPACE Outaouais), Josée Faucher (ESPACE Abitibi-Est) et Patricia St-Hilaire (ESPACE région de Québec) composent le comité exécutif du ROEQ. Leur mandat viendra à échéance lors de la nomination du prochain comité à la réunion de la Collective en octobre 2014. La

coordonnatrice du ROEQ coordonne les travaux de ce comité sans toutefois y avoir droit de vote.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-11-71

COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ADULTES:
NOMINATION

Considérant :

- la résolution 09-02-3 COM-3-92 *Comité actualisation des ateliers pour adultes, permanent : mandat;*
- la résolution 10-04-1 COM-1-13 *Comité actualisation des ateliers pour adultes, permanent : composition;*
- la fin du mandat d'Isabelle Picard;
- qu'exceptionnellement, la Collective est d'accord pour qu'une animatrice d'expérience comble le poste de formatrice sur ce comité;
- qu'en octobre 2014, la Collective verra à nommer une formatrice sur ce comité de travail;

Patricia St-Hilaire propose que Julie Mailhot, en tant qu'animatrice (ESPACE Châteauguay) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2015, se joigne à Jacynthe Leclerc, (animatrice à ESPACE Suroît), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014 et à la coordonnatrice au programme, pour composer le comité actualisation des ateliers pour adultes. La coordonnatrice au programme coordonne ce comité.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-12-72

COMITÉ ACTUALISATION DES ATELIERS POUR ENFANTS:
NOMINATIONS

Considérant :

- le mandat et la composition du comité actualisation des ateliers tels qu'adoptés dans les résolutions 04-05-1 COM-1-30 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : mandat* et 09-10-2 COM-2-46 *Comité actualisation des ateliers primaires et préscolaires : composition;*
- la fin du mandat de Diane Tremblay (formatrice à ESPACE Mauricie);

Sylvie Carter propose que Josée Faucher, en tant que formatrice et administratrice du ROEQ (ESPACE Abitibi-Est) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2015 se joigne à Nathalie Lafleur (animatrice à ESPACE Châteauguay), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014 et à la coordonnatrice au programme pour composer le comité actualisation des ateliers pour enfants du ROEQ.

Appuyé par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-13-73

COMITÉ ACTUALISATION DES TROUSSES DE FORMATION:
NOMINATIONS

Considérant :

- la résolution 11-10-2 COM-3-59 *Processus d'actualisation continue des trousse de formation : nouveau mandat* ;
- la fin du mandat de Josée Faucher;

Sylvie Carter propose que Stéphanie Martin (formatrice à ESPACE Outaouais), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2015, se joigne à Christiane Nault (formatrice à ESPACE Outaouais), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, et à la coordonnatrice au programme pour former le comité Actualisation des trousse de formation.

Note : Exceptionnellement, la Collective accepte qu'il y ait deux formatrices d'un même organisme sur ce comité. La Collective essaie habituellement de favoriser la pluralité des organismes sur un même comité.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-14-74

COMITÉ ÉVALUATION DE LA PERMANENCE : NOMINATION

Considérant :

- la résolution 05-10-2 COM-2-57 *Comité Évaluation des travailleuses : composition et mandat* ;
- la fin du mandat de Jacynthe Leclerc;

Lyne Laroche propose que Jacynthe Leclerc (ESPACE Suroît), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2015, se joigne à Janie Bergeron (ESPACE Mauricie) dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, pour composer le comité évaluation de la permanence du ROEQ

Appuyé par Hélène Lepage. Adopté à l'unanimité.

13-10-2

N-15-75

COMITÉ FINANCES: NOMINATION

Considérant :

- la résolution 04-10-2 COM-2-48 *Comité finances : mandat et composition*;
- la marge de manœuvre établie par la résolution 02-5-AGsp COM-4-7 *Dossiers finances : marge de manœuvre pour les prises de décisions urgentes*;
- la fin du mandat de Janie Bergeron;

Josée M. Gosselin propose que Janie Bergeron (ESPACE Mauricie), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2015, se joigne à Hélène Lepage (ESPACE Côte-Nord), dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014 pour former le comité finances. L'adjoint administratif assure la coordination de ce comité.

Janie Bergeron assure la vérification financière mensuelle.

Appuyé par Jacynthe Leclerc. Adopté à l'unanimité.

13-10-2

N-16-76

COMITÉ PLAINTE: NOMINATIONS

Considérant :

- la résolution 06-02-3 COM-4-104 *Comité plainte du ROEQ : composition;*
- le mandat du comité plainte tel que défini dans le document de référence du Comité plainte du ROEQ;
- la fin des mandats de Dany Girard (substitut de l'animatrice certifiée) et de Diane Tremblay (formatrice substitut de la coordonnatrice au programme);

Hélène Lepage propose que les personnes suivantes se joignent au comité plainte avec des mandats qui se termineront en octobre 2015 :

- ❖ substitut de la coordonnatrice au programme du ROEQ: Diane Tremblay, (formatrice à ESPACE Mauricie)
- ❖ substitut de l'animatrice certifiée ou animateur certifié: Carol-Anne Tremblay, (ESPACE région de Québec)

Le comité plainte sera donc composé, en plus des personnes nommées aujourd'hui, des personnes suivantes :

- ❖ coordonnatrice du ROEQ : Francine Gagnon
- ❖ coordonnatrice au programme du ROEQ : Odette Théberge
- ❖ substitut de la coordonnatrice: Janie Bergeron d'ESPACE Mauricie et administratrice du ROEQ, dont le mandat se terminera en octobre 2014.
- ❖ animatrice certifiée : Nathalie Leduc (ESPACE Suroît) dont le mandat se terminera en octobre 2014.

Appuyé par Josée M. Gosselin. Adopté à l'unanimité.

13-10-2

N-17-77

COMITÉ RECHERCHE : NOMINATION

Considérant :

- la résolution 03-12-3 COM-2-76 *Comité recherche : composition;*
- la résolution 11-02-3 COM-3-82 *Comité recherche du ROEQ : actualisation du mandat;*
- la fin du mandat d'Hélène Lepage;

Patricia St-Hilaire propose que Mylène Beaulieu d'ESPACE Côte-Nord, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2015, se joigne à Sylvie Carter, d'ESPACE Chaudière-Appalaches, dont le mandat viendra à échéance en octobre 2014, et à la coordonnatrice du ROEQ, Francine Gagnon, pour former le comité recherche.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-18-78

COMITÉ VALIDATION DES CANDIDATURES DU ROEQ 2013-2014 :
NOMINATIONS

Considérant:

- La résolution 06-02-3 COM-3-95 *Comité validation des candidatures du ROEQ : nouvelle composition;*
- La tenue d'une formation de formatrices-formateurs ESPACE en mars 2014 ;

Lyne Laroche propose que les membres du comité validation des candidatures du ROEQ pour la formation de mars 2014 soient :

- la coordonnatrice du ROEQ
- Mireille Poirier administratrice de la Collective du ROEQ
- Patricia St-Hilaire formatrice ESPACE et administratrice du ROEQ.

Appuyée par Josée Faucher. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-19-79

TRADUCTION DE DOCUMENTS PEU VOLUMINEUX : NOMINATIONS

Considérant :

- la résolution 05-02-4 PR-34-109 *Traduction du français à l'anglais pour documents peu volumineux;*
- la résolution 07-10-2 PR-19-68 *Traduction de documents peu volumineux : précisions;*
- qu'en octobre 2009, la Collective a accepté qu'une personne soit nommée pour la traduction, sans faire de nomination officielle pour la vérification;

Sylvie Carter propose la nomination de Mireille Poirier (ESPACE Châteauguay) pour la traduction de documents peu volumineux et que celle-ci soit la seule responsable de ce travail. Au besoin, elle pourra consulter Christiane Nault (ESPACE Outaouais) pour faire vérifier son travail de traduction.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

N-20-80

VÉRIFICATION DE LA TRADUCTION DU NOUVEL ATELIER
PRÉSCOLAIRE : NOMINATION

Considérant :

- la résolution 01- 10-2 PR-9-51 *Traduction du français à l'anglais;*

Janie Bergeron propose la nomination de Christiane Nault (ESPACE Outaouais) pour la vérification de la traduction à venir du nouvel atelier préscolaire.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

N-21-92

COMITÉ JOURNÉE NATIONALE DES ENFANTS: NOMINATIONS

Considérant :

- la résolution 98-6-AG COM-4-37 *Comité Journée nationale des enfants : mandat, composition et critères;*
- la résolution 01-5-1 COM-5-10 *Comité Journée nationale des enfants : modification au mandat;*
- la résolution 11-10-2 COM-2-58 *Comité Journée nationale des enfants : composition;*
- la fin du mandat de Julie Mailhot et le poste à combler idéalement par une administratrice ou un administrateur du ROEQ;
- la démission de Sophie Boissonneault dont le mandat devait se terminer le 1^{er} décembre 2014 et par conséquent, le poste à combler par une personne impliquée dans un organisme ESPACE;
- l'intérêt et la disponibilité de Mylène Beaulieu, d'ESPACE Côte-Nord, pour s'impliquer dans le comité JNE;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 12 novembre 2013, à l'effet que Mylène Beaulieu (ESPACE Côte-Nord), dont le mandat viendra à échéance le 1^{er} décembre 2015, se joigne à Katrine Chamberland (ESPACE Suroît), dont le mandat viendra à échéance le 1^{er} décembre 2014, pour former le comité Journée nationale des enfants.

En février 2014, la Collective prendra une décision quant au poste vacant à être comblé par une administratrice ou un administrateur du ROEQ.

Cette décision a été prise en l'absence de Patricia St-Hilaire qui est présentement en congé.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

N-22-93

TRADUCTION DE L'ATELIER PRÉSCOLAIRE: OCTROI DU CONTRAT DE TRADUCTION

Considérant :

- la résolution 01-10-2 PR-9-51 *Traduction du français à l'anglais;*
- les nouvelles responsabilités liées aux descriptions de tâches de chaque poste de la permanence;
- la décision de la Collective pour que le tarif/mot soit 20 sous;
- la candidature de Mireille Poirier (ESPACE Châteauguay) pour assurer la traduction de l'atelier préscolaire et sa traduction d'une page test;
- la recommandation de la coordonnatrice au programme et de Christiane Nault, vérificatrice de la traduction, quant à l'octroi du contrat à Mireille Poirier;

- que Mireille Poirier est disponible pour faire cette traduction à court terme et qu'elle accepte de travailler selon le tarif/mot décidé par la Collective;

Lyne Laroche propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 20 novembre 2013, à l'effet que Mireille Poirier assure la traduction de l'atelier préscolaire ESPACE. Elle sera payée 20 sous/mot.

Le contrat sera rédigé et signé par l'adjoint administratif.

Cette décision a été prise en l'absence de Patricia St-Hilaire qui est présentement en vacances.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

N-23-112

**BANQUE DE NOMS POUR LES REPRÉSENTATIONS DU ROEQ:
NOMINATIONS DE PATRICIA ST-HILAIRE ET CAROL-ANNE TREMBLAY**

Considérant :

- les recommandations de la Collective d'ESPACE région de Québec pour que Patricia St-Hilaire et Carol-Anne Tremblay fassent partie de la banque de noms des personnes pouvant faire des représentations pour le ROEQ ;
- les informations retrouvées dans leurs formulaires;

Lyne Laroche propose que Patricia St-Hilaire et Carol-Anne Tremblay (ESPACE région de Québec) fassent partie de la banque de noms des personnes pouvant faire des représentations pour le ROEQ.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

Permanence - PER

13-05-1

PER-01-04

ADJOINT ADMINISTRATIF AU ROEQ : AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURES POUVANT ÊTRE ACCUMULÉES

Considérant :

- ✓ la charge de travail prévue à cette période de l'année (fin d'année financière, préparation à la Collective de mai, évaluation de la permanence, commande de papeterie, etc.);
- ✓ que les tâches de l'adjoint administratif requièrent d'effectuer plus de 21 heures par semaine d'ici la période estivale;
- ✓ la possibilité de l'adjoint administratif de reprendre ses heures accumulées avant le mois de septembre 2013;
- ✓ la demande de l'adjoint administratif du ROEQ pour avoir la possibilité d'accumuler, d'ici la fin juin 2013, jusqu'à 2 semaines de temps à reprendre alors que ce qui est habituellement autorisé est l'équivalent d'une semaine de travail;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 23 avril 2013, à l'effet d'accepter la demande de l'adjoint administratif du ROEQ. Au besoin, il pourra donc accumuler un maximum de 42 heures de temps, d'ici la fin juin 2013 et pour cette période seulement.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

PER-02-15

BALISES POUR LA PARTICIPATION DE LA PERMANENCE AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE NATIONALE POUR LE REHAUSSEMENT FINANCIER DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Janie Bergeron propose que la permanence du ROEQ soit autorisée à participer aux activités organisées dans le cadre de la campagne nationale pour le rehaussement financier des organismes communautaires selon les balises suivantes :

- L'activité est nationale ;
- L'activité est organisée par le comité de coordination de la campagne ;
- Idéalement, l'activité est proche géographiquement du lieu de travail de la permanente ou du permanent ;
- La participation à l'activité tient compte de la disponibilité de la permanence.

En cas de doute à savoir si la permanence peut participer à une activité particulière de la campagne, le comité exécutif prendra la décision.

Appuyée par Sylvie Carter.

Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PER-03-39

COORDONNATRICE DU ROEQ: DIMINUTION DES HEURES À L'ESSAI

Considérant:

- la réponse favorable de la Collective à la demande de la coordonnatrice du ROEQ pour faire l'essai d'une diminution progressive de ses heures de travail ;
- la demande de la coordonnatrice pour diminuer ses heures à l'été 2013. Cette diminution correspond à une réduction de 4 heures par semaine du 26 mai au 7 septembre 2013;
- que l'été est une période plus tranquille, donc propice pour faire un essai;
- les 6 semaines de congés annuels de la coordonnatrice du ROEQ, dont 5 seront prises à l'été 2013;
- que ce fonctionnement est un essai et devra être réévalué avant de pouvoir renouveler l'expérience;
- que cette demande ne vise en rien à diminuer le nombre total d'heures prévues au poste budgétaire «salaires» du ROEQ;

Lyne Laroche propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 27 mai 2013 à l'effet d'accepter la demande de la coordonnatrice du ROEQ afin de lui permettre de faire passer sa semaine régulière de travail de 28 à 24 heures pour une période d'essai du 26 mai au 7 septembre 2013. La coordonnatrice fera rapport au comité exécutif à la fin de cette période.

Cette période d'essai aura une durée totale de 15 semaines, dont 5 constituent une partie du congé annuel de la coordonnatrice du ROEQ. Ce sont donc 40 heures qui seront récupérées et gardées en banque pour le poste de coordonnatrice. Au besoin, celle-ci pourra les utiliser d'ici la réunion d'octobre 2013.

Suite à une évaluation en octobre 2013, la Collective décidera ce qu'elle fera avec les heures restantes dans cette banque.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PER-04-45

COORDONNATRICE DU ROEQ: VACANCES D'AUTOMNE

Considérant:

- la demande de la coordonnatrice du ROEQ afin de prendre une partie de ses vacances la semaine du 27 octobre 2013 pour participer à une activité qui se tiendra uniquement cette semaine-là;
- cette semaine suit la réunion de la Collective;

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 28 juin 2013, à l'effet que la coordonnatrice du ROEQ puisse prendre une partie de ses vacances la semaine du 27 octobre 2013.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PER-05-48

COORDONNATRICE DU ROEQ: PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'ESSAI DE DIMINUTION DES HEURES

Considérant:

- la résolution adoptée le 27 mai 2013 par le comité exécutif permettant à la coordonnatrice du ROEQ de faire l'essai d'une diminution de ses heures de travail du 26 mai au 7 septembre 2013 ;
- la demande de la coordonnatrice pour poursuivre cette période d'essai jusqu'à la réunion de la Collective en octobre 2013 afin de pouvoir mieux évaluer l'impact réel d'une telle réduction des heures sur ses tâches, sur celles de ses collègues de travail et sur la satisfaction de la Collective et des organismes membres;
- la préoccupation du comité exécutif pour que les dossiers traités par la coordonnatrice ne souffrent pas d'une diminution des heures de travail;
- que cette demande ne vise en rien à diminuer le nombre total d'heures prévues au poste budgétaire «salaires» du ROEQ;

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 5 septembre 2013 à l'effet d'accepter la demande de la coordonnatrice du ROEQ afin de prolonger la période d'essai lui permettant que sa semaine régulière de travail soit de 24 heures au lieu de 28, et ce, jusqu'au 18 octobre 2013, soit pour 6 semaines supplémentaires.

Il y aura donc 24 heures à ajouter à la banque d'heures accumulées au cours de l'été, pour un total de 64 heures qui seront récupérées et gardées en banque pour le poste de coordonnatrice. Au besoin, celle-ci pourra les utiliser d'ici la réunion d'octobre 2013.

Suite à une évaluation en octobre 2013, la Collective décidera si la diminution des heures de travail est une option ou non pour le futur et ce qu'elle fera avec les heures restantes dans la banque.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PER-06-54

COORDONNATRICE DU ROEQ: PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'ESSAI DE DIMINUTION DES HEURES

Considérant:

- les résolutions 13-10-2 PER-03-39 et 13-10-2 PER-05-48 qui ont permis à la coordonnatrice du ROEQ de faire l'essai d'une diminution de ses heures de travail du 26 mai au 19 octobre 2013 ;
- la demande de la coordonnatrice pour poursuivre cette période d'essai jusqu'à la réunion de la Collective de février 2014 ;
- la préoccupation de la Collective pour que les dossiers traités par la coordonnatrice ne souffrent pas d'une diminution des heures de travail;
- que cette demande ne vise en rien à diminuer le nombre total d'heures prévues au poste budgétaire «salaires» du ROEQ;

- que la description de tâches du poste de coordonnatrice du ROEQ demeure inchangée et correspond à un poste à 35 heures par semaine.

Mireille Poirier propose d'accepter la demande de la coordonnatrice de prolonger la période lui permettant que sa semaine régulière de travail soit de 24 heures au lieu de 28, et ce, du 27 octobre 2013 au 15 février 2014, soit pour 16 semaines.

Au besoin, la coordonnatrice pourra utiliser une banque de 30 heures supplémentaires à ces 24 heures hebdomadaires, afin d'effectuer les différentes tâches et de répondre aux obligations dans les délais requis.

L'adjoint administratif est mandaté pour ajuster les avantages sociaux de la coordonnatrice et faire part à la Collective des changements effectués.

Lors de sa réunion en février 2014, la Collective évaluera si la diminution des heures de travail de la coordonnatrice pourra être poursuivie ou non.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PER-07-55

BANQUES D'HEURES ACCUMULÉES : ALLOCATION

Considérant:

- La diminution des heures de travail hebdomadaires de la coordonnatrice selon les résolutions 13-10-2 PER-03-39, 13-10-2 PER-05-48 et 13-10-2 PER-06-54 qui dégagent 98 heures de travail à allouer;
- Les 880\$ budgétés pour l'embauche d'une personne externe afin d'effectuer la prise de notes et la rédaction du procès-verbal pour une réunion de la Collective;
- L'analyse de la Collective, faite en mai 2013, concluant qu'il est plus facilitant que la prise de notes et la rédaction des procès-verbaux soient faites par une personne à l'interne;
- Que les 880\$ budgétés correspondent à environ 25,5 heures de travail au taux horaire de la permanence, incluant les avantages sociaux;
- Les besoins en termes d'heures supplémentaires de travail, nommés par la permanence;

Josée Faucher propose :

- d'ajouter 30 heures au poste de la représentante à la Table et au RQ-ACA pour l'année financière 2013-2014, pour un total annuel de 455 heures ;
- d'augmenter de 4 heures les semaines régulières de travail de l'adjoint administratif, pour un total de 25 heures par semaine, du 27 octobre 2013 au 15 février 2014, et au besoin, de lui permettre de faire ces heures le vendredi.

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PER-08-56

ADJOINT ADMINISTRATIF: PERMANENCE

Considérant:

- l'article 3.5 des *Conditions de travail du ROEQ* qui précise que la durée de la période de probation est de 6 mois et que suite à une évaluation après 3 mois, la Collective doit confirmer ou non la permanence avant la fin de la période de probation de 6 mois;
- le rapport positif du comité évaluation de la permanence présenté à la Collective en mai 2013 concernant Joël Castonguay, adjoint administratif du ROEQ;
- la résolution 13-05-1 C-1-07 *Renouvellement des contrats de travail de la permanence du ROEQ* qui recommande de maintenir Joël Castonguay au poste d'adjoint administratif;

Sylvie Carter propose d'accorder sa permanence à Joël Castonguay, en tant qu'adjoint administratif du ROEQ.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PER-09-60

COORDONNATRICE AU PROGRAMME : VACANCES À L'HIVER 2014

Considérant:

- la demande de la coordonnatrice au programme afin de prendre une semaine de vacances du 5 au 11 janvier 2014 pour effectuer un voyage avec sa famille;

Hélène Lepage propose que la coordonnatrice au programme puisse prendre une semaine de vacances du 5 au 11 janvier 2014.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PER-10-67

BANQUE DE NOMS POUR LES REPRÉSENTATIONS DU ROEQ : FONCTIONNEMENT POUR LA PERMANENCE

Considérant :

- Qu'au sein de la permanence, il peut y avoir des personnes ayant des aptitudes et de l'intérêt pour effectuer des représentations au nom du ROEQ, même si cela n'est pas dans leur description de tâches;
- Le fonctionnement de la banque de noms pour les représentations du ROEQ;
- La discussion à ce sujet ayant eu lieu lors de la réunion de la Collective en octobre 2013;

Jacynthe Leclerc propose ce qui suit :

Si une personne de la permanence répond aux critères de la banque de noms pour des représentations du ROEQ, que cela l'intéresse, mais que cela n'est pas dans sa description de tâches, qu'elle puisse demander à faire partie de la banque de représentation pour le ROEQ et faire les représentations dans ses heures régulières

de travail. Lorsqu'une représentation non-liées à ses dossiers est proposée à une permanente ou à un permanent, celle-ci ou celui-ci doit évaluer quelles sont les priorités dans ses tâches et ensuite, accepter ou non de faire la représentation dans ses heures régulières de travail.

Appuyée par Lyne Laroche.

Adoptée à la majorité avec la dissidence de Josée Faucher.

13-10-2

PER-11-68

MESURE EXCEPTIONNELLE : ALLOCATION D'UNE BANQUE D'HEURES POUR OFFRIR UNE CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR)

Considérant :

- La résolution 13-10-2 R-08-47 *Conférence sur ESPACE à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) : 18 novembre 2013*;
- Que Joël Castonguay, maintenant adjoint administratif au ROEQ, a donné cette conférence au cours des deux dernières années;
- Que la coordonnatrice au programme doit assurer d'autres représentations durant cette même période de l'année, ce qui limite considérablement son temps pour préparer et assurer cette conférence;
- Que la Collective dispose actuellement d'une banque d'heures de travail pour la permanence;

Lyne Laroche propose de mandater l'adjoint administratif du ROEQ pour offrir une conférence sur ESPACE aux étudiantes et étudiants du cours *L'intervention en contexte de violence conjugale et familiale : rôle du travailleur social* de l'UQAR, et de lui attribuer une banque de 16 heures, en surplus de ses heures régulières de travail, pour préparer et effectuer cette représentation.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée au consensus.

14-02-3

PER-12-97

ADJOINT ADMINISTRATIF : VACANCES ANTICIPÉES

Considérant:

- la demande de l'adjoint administratif à l'effet de prendre une semaine de vacances du 23 février au 1^{er} mars 2014 pour effectuer un voyage;
- les articles 17.4 et 17.5 des conditions de travail du ROEQ;
- la loi sur les normes du travail du Québec;

Josée M. Gosselin propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 9 janvier 2014 à l'effet d'accepter la demande de l'adjoint administratif pour prendre une semaine de vacances anticipées du 23 février au 1^{er} mars 2014. Si jamais le voyage prévu n'a finalement pas lieu, l'adjoint administratif devra en informer la Collective et pourra reporter cette semaine de vacances en respectant les conditions de travail du ROEQ et les procédures établies.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

PER-13-107

COORDONNATRICE DU ROEQ: PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE DIMINUTION DES HEURES

Considérant:

- les résolutions 13-10-2 PER-03-39, 13-10-2 PER-05-48 et 13-10-2 PER-06-54 qui ont permis à la coordonnatrice du ROEQ de faire l'essai d'une diminution de ses heures de travail du 26 mai 2013 au 15 février 2014;
- la demande de la coordonnatrice pour poursuivre cette période d'essai jusqu'à la réunion de la Collective de mai 2014 ;
- la préoccupation de la Collective pour que les dossiers traités par la coordonnatrice ne souffrent pas d'une diminution des heures de travail;
- que cette demande ne vise en rien à diminuer le nombre total d'heures prévues au poste budgétaire «salaires» du ROEQ;
- que la description de tâches du poste de coordonnatrice du ROEQ demeure inchangée et correspond à un poste à 35 heures par semaine.

Josée Faucher propose d'accepter la demande de la coordonnatrice de prolonger la période lui permettant que sa semaine régulière de travail soit de 24 heures au lieu de 28, et ce, du 23 février au 3 mai 2014, soit pour 10 semaines.

Au besoin, la coordonnatrice pourra utiliser une banque de 30 heures supplémentaires à ces 24 heures hebdomadaires, afin d'effectuer les différentes tâches et de répondre aux obligations dans les délais requis.

Lors de sa réunion en mai 2014, la Collective évaluera si la diminution des heures de travail de la coordonnatrice pourra être poursuivie ou non.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

PER-14-108

ADJOINT ADMINISTRATIF : ALLOCATION D'HEURES DE TRAVAIL

Considérant:

- La diminution des heures de travail hebdomadaires de la coordonnatrice selon la résolution 14-02-3 PER-13-107 *Coordonnatrice du ROEQ: prolongation de la période de diminution des heures* qui dégagent 40 heures de travail à allouer;
- Que suite au point 8.3 *Banque d'heures accumulées : allocation* de la réunion d'octobre 2013, il reste 13,5 heures à allouer à la permanence;
- Les besoins en termes d'heures supplémentaires de travail au poste d'adjoint administratif;
- La suggestion de l'équipe de la permanence;

Mireille Poirier propose :

- d'augmenter de 4 heures les semaines régulières de travail de l'adjoint administratif, pour un total de 25 heures par semaine, du 23 février au 3 mai 2014, et au besoin, de lui permettre de faire ces heures le vendredi.

- d'allouer à l'adjoint administratif 6,75 heures de travail supplémentaires pour la semaine du 16 février 2014 et 6,75 heures de travail supplémentaires pour la semaine du 4 mai 2014, pour un total de 13,5 heures. Ces semaines correspondent aux semaines de réunions de la Collective.

Appuyée par Christiane Nault. Adoptée à l'unanimité.

Programme - PR

13-05-1

PR-01-12

MEMBRES ACTIFS DU ROEQ : RENOUELEMENT D'ADHÉSION POUR 2013-2014

Considérant :

- la demande des Collectives des organismes ESPACE identifiés dans la présente résolution pour renouveler leur adhésion comme membre actif du ROEQ pour 2013-2014;
- que ces organismes ESPACE remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre actif »;
- que les collectives de ces organismes ESPACE ont déjà signé le protocole d'engagements pour recevoir du ROEQ l'accréditation comme organisme ESPACE;

Christiane Nault propose de renouveler l'adhésion, comme membres actifs du ROEQ en 2013-2014, des organismes suivants :

ESPACE Abitibi-Est
 ESPACE Bois-Francs
 ESPACE Châteauguay
 ESPACE Chaudière-Appalaches
 ESPACE Côte-Nord
 ESPACE Gaspésie-les-Îles
 ESPACE Laurentides
 ESPACE Mauricie
 ESPACE Outaouais
 ESPACE région de Québec
 ESPACE Suroît

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

PR-02-13

MEMBRES DE SOUTIEN DU ROEQ : ADHÉSION POUR 2013-2014

Considérant :

- les demandes de Jenny Crustin, Claire Langevin, Luce Lebel, Geneviève St-Vincent et Ginette Tremblay pour renouveler leur adhésion comme membre de soutien du ROEQ pour 2013-2014;
- que Jenny Crustin, Claire Langevin, Luce Lebel, Geneviève St-Vincent et Ginette Tremblay remplissent l'ensemble des conditions d'admission de la catégorie « membre de soutien »;
- le dévouement de Paule Robitaille à la prévention de la violence faite aux enfants;

- la générosité, la rigueur et le cœur avec lesquels Paule Robitaille s'est acquittée de ses tâches tout au long de ses 15 années à l'emploi du ROEQ comme responsable administrative;
- la grande ouverture de Paule Robitaille pour soutenir la permanence si elle en avait besoin après son départ à la retraite le 31 décembre 2012;

Josée Faucher propose d'admettre Jenny Crustin, Claire Langevin, Luce Lebel, Geneviève St-Vincent et Ginette Tremblay comme membres de soutien du ROEQ en 2013-2014 et, de reconnaître tout ce que Paule Robitaille a accompli pour le ROEQ, en l'admettant aussi comme membre de soutien du ROEQ en 2013-2014.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

PR-03-21

SAYNÈTES DES ATELIERS DESTINÉS AUX ENFANTS : PRÉNOM DES PERSONNAGES INTERPRÉTÉS PAR UN HOMME

Considérant :

- que le nom réel d'un animateur au sein d'une équipe mixte peut être repris plusieurs fois s'il garde son nom, à cause des nombreux rôles masculins;
- qu'il est préférable de garder les noms fictifs des personnages masculins afin de mettre en scène différents garçons et démontrer aux enfants que plusieurs garçons peuvent vivre ces différentes situations;
- le besoin de clarifier la question de savoir si un animateur garde son véritable prénom lorsqu'il interprète un garçon dans une mise en situation, tout comme le fait une animatrice lorsqu'elle interprète une fille;

Janie Bergeron propose qu'un animateur ESPACE garde les noms masculins inscrits dans le texte d'animation lorsqu'il interprète un garçon dans les saynètes des ateliers destinés aux enfants. L'animateur devra identifier, en collaboration avec son équipe d'animation, un prénom fictif féminin lorsqu'il interprète une fille dans une saynette.

Appuyée par Josée Faucher.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

PR-04-24

RENOUVELLEMENT ANNUEL DE CERTIFICATION DES FORMATRICES ESPACE

Considérant :

- la réception des formulaires de renouvellement annuel de certification complétés par les collectives des organismes ESPACE confirmant que leurs formatrices répondent aux critères du ROEQ;
- les évaluations et auto-évaluations reçues suite aux formations données;
- la recommandation de la coordonnatrice au programme et de la coordonnatrice du ROEQ;
- les éléments particuliers à la situation de Marny Ouellet, à savoir qu'elle est en congé sans solde pour un an et que, de ce fait, elle n'a pu participer à la

rencontre des formatrices; qu'elle a écouté le DVD de l'ONF portant sur l'agressivité des jeunes enfants avec ESPACE Gaspésie-les-Iles; qu'elle s'engage à prendre connaissance du compte-rendu de la rencontre des formatrices 2013, lorsqu'il sera disponible;

Jacynthe Leclerc propose le renouvellement annuel de la certification pour les formatrices suivantes :

Hélène Lepage, ESPACE Côte-Nord
 Diane Tremblay, ESPACE Mauricie
 Christiane Nault, ESPACE Outaouais
 Stéphanie Martin, ESPACE Outaouais
 Nathalie Leduc, ESPACE Suroît
 Josée Faucher, ESPACE Abitibi-Est
 Isabelle Picard, ESPACE région de Québec
 Patricia St-Hilaire, ESPACE région de Québec
 Marny Ouellet, ESPACE Gaspésie-les-Iles

Une carte de certification annuelle sera remise à chacune de ces formatrices.

Appuyée par Sylvie Carter.
 Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

PR-05-25

FORMATRICE ESPACE : RECOMMANDATION À LA CERTIFICATION PROVISOIRE

Suite à la formation de formatrices ESPACE 2013,

Considérant :

- Les points forts de la candidate qui paraissent adéquats pour qu'elle forme et qu'elle soit alors observée/évaluée;
- Les points à travailler de la candidate qui sont mineurs et semblent pouvoir s'améliorer avec l'expérience;

Josée Faucher propose, sur recommandation de la coordonnatrice au programme, la certification provisoire (étape #4) de Mireille Poirier, d'ESPACE Châteauguay pour devenir formatrice ESPACE, en vue de l'étape #5 du processus : la probation. L'étape de la probation consiste à l'intégration du contenu de la formation, l'appropriation des trousse de formation et l'observation/évaluation sur le terrain des trois premiers jours de la formation de base.

Appuyée par Josée M. Gosselin.
 Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

PR-06-26

FORMATRICE ESPACE : RECOMMANDATION À LA CERTIFICATION PROVISOIRE

Suite à la formation de formatrices ESPACE 2013,

Considérant :

- Les points forts de la candidate qui paraissent adéquats pour qu'elle forme et qu'elle soit alors observée/évaluée;
- Les points à travailler de la candidate qui sont mineurs et semblent pouvoir s'améliorer avec l'expérience;

Janie Bergeron propose, sur recommandation de la coordonnatrice au programme, la certification provisoire (étape #4) de Nathalie Lafleur, d'ESPACE Châteauguay pour devenir formatrice ESPACE, en vue de l'étape #5 du processus: la probation. L'étape de la probation consiste à l'intégration du contenu de la formation, l'appropriation des trousse de formation et l'observation/évaluation sur le terrain des trois premiers jours de la formation de base.

Appuyée par Jacynthe Leclerc.

Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

PR-07-27

RECOMMANDATION DES FORMATRICES ESPACE : MODIFICATION À L'HISTORIQUE DU ROEQ

Considérant :

- L'historique du ROEQ que l'on retrouve dans la trousse de formation primaire, où il est inscrit à la fin du paragraphe de 1989-1990 :«...Espace Montréal se retire du R.E.R.E. en 1989...», mais sans autre indication à ce sujet;
- Que cette information suscite des questions de la part des candidates et candidats lors des formations ESPACE;
- Qu'il serait pertinent de donner des informations sur les liens de collaborations existant entre le ROEQ et le CPAM;
- Qu'il serait important de préciser que le CPAM est accrédité en tant que *Regional Training Center* par *International Center for Assault Prevention* (ICAP), pour Montréal.

Hélène Lepage propose d'accepter la recommandation des formatrices ESPACE à l'effet de modifier la dernière phrase du paragraphe 1989-1990 en remplaçant «Espace Montréal se retire du R.E.R.E» par «le Centre de prévention des agressions de Montréal (CPAM) qui applique le programme ESPACE, n'a pas intégré le nouveau regroupement. Des liens de collaboration ont cependant été établis par la suite. Le Regroupement des organismes ESPACE du Québec fut accrédité par *International Center for Assault Prevention* (ICAP) en tant que *Regional Training Center* pour couvrir le Québec et le CPAM fut accrédité pour couvrir Montréal.»

Appuyée par Patrica St-Hilaire.

Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PR-08-82

RECOMMANDATION À LA CERTIFICATION DE NATHALIE LAFLEUR

Considérant le compte-rendu présenté à la Collective par la coordonnatrice au programme suite à l'étape de la probation (étape #5), qui consiste à coformer,

observer et évaluer la candidate les trois premiers jours de sa première formation primaire avec rétroaction en fin de journée;

Josée M. Gosselin propose la certification de Nathalie Lafleur en tant que formatrice ESPACE au sein d'ESPACE Châteauguay.
Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PR-09-83

RECOMMANDATION À LA CERTIFICATION DE MIREILLE POIRIER

Considérant le compte-rendu présenté à la Collective par la coordonnatrice au programme suite à l'étape de la probation (étape #5), qui consiste à coformer, observer et évaluer la candidate les trois premiers jours de sa première formation primaire avec rétroaction en fin de journée;

Hélène Lepage propose la certification de Mireille Poirier en tant que formatrice ESPACE au sein d'ESPACE Châteauguay.
Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PR-10-84

TROUSSE PRÉSCOLAIRE : AJOUT D'UN RÉSUMÉ DE DVD DE L'ONF PORTANT SUR L'AGRESSIVITÉ DES JEUNES ENFANTS

Considérant :

- La formation continue des formatrices 2013 qui portait sur l'agressivité des jeunes enfants;
- Que l'information fournie lors de cette formation concerne les enfants du préscolaire et ne se trouve pas dans nos documents bien qu'il y ait parfois des liens avec la discipline positive;
- Que de l'information concernant l'agressivité des jeunes enfants est intéressante pour les animatrices-animateurs et pour répondre aux questions de parents;
- la demande d'ajout du comité suite à la formation continue 2013;
- l'analyse du comité actualisation des trousse et les deux modifications apportées;

Josée M. Gosselin propose l'adoption de la recommandation du comité actualisation des trousse à l'effet d'ajouter le résumé préparé par le comité suite à la formation continue des formatrices 2013, portant sur l'agressivité des jeunes enfants, dans la trousse de formation préscolaire destinée aux formatrices-formateurs et dans la trousse de formation préscolaire destinée aux candidates-candidats, en y apportant deux modifications à la page 1 dans l'encadré «Observer», afin de reformuler le 1^{er} paragraphe et le rendre plus constructif et dans le bas de la page 3, afin de préciser la parenthèse portant sur le milieu de garde.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

PR-11-85

**TROUSSE PRIMAIRE : RÉFÉRENCE À UNE PERSONNE DE CONFIANCE :
APPEL À UN DES PARENTS DE L'ENFANT**

Considérant :

- la résolution 09-04-1 PR-10-23 «Ligne de conduite lors d'une référence à une personne de confiance»;
- qu'il est possible qu'un-e enfant demande à une animatrice-un animateur d'appeler sa mère, son père, son tuteur ou une autre personne;
- qu'il n'y a rien de prévu présentement dans les trousse de formation pour guider l'équipe d'animation sur la façon d'effectuer un tel appel;
- que les deux formatrices d'ESPACE région de Québec ont créé un document pour suggérer des lignes de conduite à cet effet;
- L'analyse du comité actualisation des trousse

Lyne Laroche propose l'adoption de la recommandation du comité actualisation des trousse, à l'effet d'ajouter un document sur la référence téléphonique faite auprès d'un des parents de l'enfant à la trousse de formation primaire, que ce document soit fait à partir de la suggestion de Québec avec les modifications suggérées par le comité actualisation et les ajustements de la collective du ROEQ.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

PR-12-110

MATÉRIEL PRODUIT EN RÉGION : PROCESSUS

Considérant :

- La demande de l'assemblée générale pour que la Collective se dote d'un processus concernant le matériel produit en région qui s'inspire de celui utilisé pour la recherche de financement (09-06-AG COR-16 « *Uniformité : programme Espace* »);
- Le processus mis en place par la résolution 09-10-2 PR-13-52 *Matériel produit en région : processus* et l'évaluation qui en a été fait lors de la réunion de février 2014;
- L'intérêt de partager ce qui est fait par les organismes;
- L'importance que les autres organismes puissent commenter ce qui est fait par un organisme avant que l'impression des documents soit faite;
- L'impact, sur tous les organismes, du matériel utilisé en région;
- La discussion à avoir pour connaître les raisons d'avoir des outils différents et la non obligation d'utiliser les outils du ROEQ;

Jacynthe Leclerc propose le processus suivant pour le matériel produit en région et qui utilise le logo ou le nom ESPACE dans des outils de sensibilisation, de promotion, de prévention destinés à une large diffusion au public et utilisés à long terme. Par exemple : affiche, dépliant, brochure d'informations, guide pour les parents, activités en complément au programme ESPACE, site Web.

Ce processus doit être utilisé pour le nouveau matériel et concerne les documents imprimés ou ce qui se retrouve sur le Web, excluant les plates-formes Web changeant régulièrement telles que les médias sociaux.

- 1- Lorsqu'un organisme produit ce type de matériel, il doit aviser systématiquement les organismes ESPACE membres du ROEQ, ainsi que la permanence du ROEQ, pour permettre d'analyser les documents soumis et de faire leurs commentaires.
- 2- Un délai minimal de deux semaines doit être prévu pour permettre l'analyse des documents soumis et le partage des commentaires qui permettront à l'organisme de bonifier son projet ou en cas de problème majeur, d'y mettre fin.
- 3- La date limite pour le retour des commentaires doit être précisée.
- 4- Suite aux commentaires reçus, l'organisme informe les autres organismes ESPACE membres du ROEQ, ainsi que la permanence du ROEQ, des suites qu'il entend donner au dossier.
- 5- Une copie du document final est envoyée aux organismes ESPACE membres et à la permanence du ROEQ.

Suite à l'adoption de la présente résolution, le point 3.43 *Approbation des documents produits par un organisme ESPACE* de la *Base d'unité du ROEQ* devra être modifié en conséquence.

Cette résolution rend caduque la résolution *09-10-2 PR-13-52 Matériel produit en région : processus*.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

PR-13-111

ATELIER ESPACE SUR LE WEB : REFUS

Considérant :

- Les volets indissociables du programme ESPACE;
- L'un des objectifs du programme ESPACE qui est de créer des réseaux d'entraide;
- Les risques associés au fait de mettre un atelier ESPACE sur le Web;
- Qu'ESPACE est une force qui mobilise l'ensemble d'un milieu de vie, ce qui implique des contacts humains;
- Qu'un atelier filmé ne permet pas de s'ajuster aux besoins des parents d'un milieu, ni de répondre à leurs questions spécifiques;
- Que la Collective identifie d'autres moyens pour augmenter la participation des parents aux ateliers leur étant destinés;

Josée Faucher propose que le ROEQ refuse qu'un atelier ESPACE soit mis sur le Web. Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

PR-14-124

ATELIER ESPACE OFFERT AU PERSONNEL DE SERVICE DE GARDE DANS LES MILIEUX SCOLAIRES : INTÉGRATION AUX MODALITÉS DE BASE DU PROGRAMME INSCRITES DANS LA BASE D'UNITÉ

Considérant :

- La résolution *11-10-2 PR-12-75 Atelier ESPACE offert au personnel de service de garde dans les milieux scolaires* ;
- Le sondage fait auprès des organismes ESPACE qui démontre que les organismes sont prêts à offrir un atelier spécifique au personnel de service de garde en milieu scolaire, en tenant compte des alternatives possibles ;
- La discussion faite au point 22 de la réunion de la Collective en février 2014; Hélène Lepage propose d'ajouter, à la Base d'unité du ROEQ, les éléments de la résolution *11-10-2 PR-12-75 Atelier ESPACE offert au personnel de service de garde dans les milieux scolaires*, à l'effet qu'un atelier soit offert spécifiquement au personnel de service de garde des milieux scolaires et que cela fasse partie des modalités d'application de base du programme (Base d'unité section 3.32, #1).

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

PR-15-126

RAPPORT REMIS AUX MILIEUX VISITÉS : LISTE DES ÉLÉMENTS À INTÉGRER

Christiane Nault propose que le rapport remis aux milieux visités contienne les éléments suivants :

Éléments communs et obligatoires

Page titre du rapport

- Logo de l'organisme ESPACE

En lien avec la compilation provinciale :

- Nombre d'ateliers destinés aux enfants
- Nombre d'enfants présents
- Nombre d'ateliers destinés aux adultes (parents)
- Nombre d'adultes présents (parents)
- Nombre d'ateliers destinés au personnel du milieu
- Nombre de personnes présentes à l'atelier du personnel
- Nombre de rencontres post-ateliers enfants
- Nombre de demandes de soutien de la part d'enfants
- Nombre de demandes de soutien de la part d'adultes
- Nombre de signalements à la DPJ
- Compilation des évaluations des ateliers pour enfants par le personnel
- Compilation des évaluations des ateliers pour adultes (parents)
- Compilation des évaluations des ateliers pour le personnel

- Votre numéro de téléphone ou adresse courriel
- Nombre de références

Éléments facultatifs

- Nombre de suivis avec enfants
- Nombre de suivis avec adultes
- Nombre de plaintes à la police (s'il y en a)
- Type de situations confiées par les enfants, par ex : agression sexuelle de la part d'un enfant, d'un adolescent, d'un adultes, etc. (voir tableau d'ESPACE région de Québec).
- Compilation des évaluations de l'atelier pour enfants par les enfants
- Nombre de sessions d'information
- Belles histoires
- Appréciations
- Recommandations et suggestion de suivi à partir du cahier «*Activités en complément au programme ESPACE*»
- Suggestion d'un retour stratégique d'ESPACE dans le milieu.

Cette résolution rend caduque la résolution 12-05-1 PR-12-31 *Rapport remis aux milieux visités : liste des éléments à intégrer.*

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

Représentations - R

13-05-1

R-01-01

7E CONGRÈS INTERNATIONAL FRANCOPHONE SUR L'AGRESSION SEXUELLE À QUÉBEC LES 15-16-17 MAI 2013: PARTICIPATION DU ROEQ

Considérant:

- le programme de ce congrès international et le fait qu'il y sera question des enfants victimes, de programmes de prévention pour les jeunes du secondaire, d'études intéressantes sur les agresseurs et l'intérêt d'aller chercher de l'information récente par exemple sur les agresseurs, les impacts sur les filles victimes d'inceste, etc.;
- que ce serait une occasion de faire une mise à jour de nos connaissances et de pouvoir ainsi vérifier s'il y a des modifications à apporter dans nos documents de formation, entre autres;
- que par le passé, la participation à ce congrès international s'est toujours avéré intéressant et pertinent pour ESPACE;
- qu'il n'y a pas de tarif particulier pour les organismes communautaires, mais que la responsable de l'organisation du congrès a accepté que le ROEQ paie le tarif préférentiel des membres du RIMAS (Réseau des intervenants en matière d'agression sexuelle);
- les frais d'inscription pouvant varier de 175 \$ à 425 \$, suivant que l'inscription est pour une journée ou pour l'ensemble des 3 jours du congrès, et en autant que l'inscription soit faite avant le 15 mars 2013;
- la coordonnatrice au programme évaluera attentivement les conférences les plus intéressantes pour ESPACE et par conséquent si elle doit participer aux 3 jours du congrès ou non;
- le congrès se tiendra à Québec, ce qui n'entraînera pas de frais de séjour et pas ou peu de frais de déplacement;

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 6 mars 2013, sur recommandation de la coordonnatrice et de la coordonnatrice au programme du ROEQ, à l'effet que cette dernière participe au 7e Congrès international francophone sur l'agression sexuelle qui se tiendra à Québec les 15-16-17 mai 2013. La coordonnatrice au programme se chargera de faire son inscription, suivant les conférences les plus pertinentes pour ESPACE.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

R-02-03

CONFÉRENCE CANADIENNE SUR LA PRÉVENTION DES TRAUMATISMES ET LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ

Considérant:

- l'appel de communication pour la Conférence canadienne sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité qui se tiendra en novembre 2013 à Montréal et intitulée *Des connaissances à l'action : prévenons les blessures et la violence*;

- les thèmes abordés plus ou moins en lien avec notre mission, le format des communications et les coûts reliés à cette participation;
- Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 19 mars 2013, à l'effet que le ROEQ ne réponde pas à cet appel de communication. Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

R-03-09

COTISATION AU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME (RQ-ACA)

Considérant :

- la volonté de favoriser le sentiment d'appartenance au RQ-ACA;
- la possibilité que la cotisation au RQ-ACA remplace les frais d'inscription aux assemblées générales de cette instance;
- que le RQ-ACA est l'interlocuteur privilégié du mouvement communautaire autonome auprès du gouvernement;
- que le RQ-ACA traite d'enjeux touchant tout le mouvement communautaire autonome;

Hélène Lepage propose que la représentante du ROEQ se positionne en faveur de l'échelle de cotisation du RQ-ACA qui sera proposée lors de l'assemblée générale du 21 mai 2013. Si l'échelle de cotisation est acceptée par l'assemblée générale du RQ-ACA, le ROEQ payera une cotisation pour demeurer membre.

Appuyée par Jacynthe Leclerc.
Adoptée à l'unanimité.

13-05-1

R-04-11

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION DU ROEQ À LA TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES (LA TABLE)

Hélène Lepage propose que le ROEQ renouvelle son adhésion à la Table et lui verse une cotisation annuelle correspondant à 0,13% de ses revenus récurrents, incluant la subvention PSOC et les cotisations des organismes ESPACE.

Appuyée par Patricia St-Hilaire.
Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-05-38

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES (LA TABLE): PARTICIPATION DU ROEQ

Considérant:

- l'importance que le ROEQ accorde à une participation active à la Table afin d'avoir accès à l'analyse des dossiers et de la conjoncture ;
- l'importance de la contribution des membres pour le bon fonctionnement de la Table;

- le besoin de la Table de combler les sièges de son comité exécutif (CE);
- l'intérêt de la déléguée du ROEQ à la Table pour participer au CE de la Table en 2013-2014;
- l'impossibilité du ROEQ d'augmenter les heures de travail de la déléguée;
- l'offre de la déléguée pour participer au CE de la Table sur une base militante en dehors de ses heures régulières de travail;
- que tous les frais inhérents à cette participation seront assumés par la Table;
- que pour participer au comité exécutif de la Table, la représentante du ROEQ doit être mandatée officiellement par la Collective du ROEQ puisqu'elle agit au nom de celui-ci et non en son nom personnel;
- les limites de disponibilités de Barbara Aberman suivantes et qui seront clairement nommées à la Table:
 - absente l'été (du 21 juin au 26 août, elle peut être rejointe par email ou téléphone);
 - absente deux semaines fin octobre (du 28 octobre au 10 novembre), les deux premières semaines de janvier, et deux semaines en avril
 - ne se déplace pas en cas de grosse tempête l'hiver;
 - aucune disponibilité pour être sur un autre comité (ex. Suivi de la convention PSOC, groupe de travail sur le financement...);
 - demeure à l'extérieur de Montréal, donc plus difficile en cas de réunion d'urgence de dernière minute.

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 17 mai 2013, à l'effet que Barbara Aberman, la représentante du ROEQ à la Table, puisse poser sa candidature au comité exécutif de cette dernière, sur une base militante, mais comme représentante officielle du ROEQ pour l'année 2013-2014. Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-06-42

TOURNÉE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET CÉLÉBRATIONS DU 25^E ANNIVERSAIRE DE SOS VIOLENCE CONJUGALE: APPUI DU ROEQ À LEUR DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Considérant:

- la demande d'appui reçue de SOS Violence conjugale et la lettre type fournie;
- la résolution 04-05-1 R-7-34 Pétitions et autres demandes d'appui qui précise le fonctionnement lors de telles demandes;
- que les enfants exposés à la violence conjugale en vivent les impacts et que le travail de SOS violence conjugale peut contribuer à sensibiliser la population;
- la crédibilité de cet organisme;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 26 juin 2013, en l'absence de Josée Faucher, à l'effet que la coordonnatrice du ROEQ écrive une lettre d'appui à la demande de financement que SOS violence conjugale a adressée au directeur du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels du Ministère de la Justice pour sa tournée des régions du Québec et les célébrations de son 25^e anniversaire.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-07-46

JOURNÉE SUR L'INTIMIDATION (NOVEMBRE 2013) ORGANISÉE PAR L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE SEXOLOGIE CLINIQUE (IQSC): PARTICIPATION DU ROEQ

Considérant:

- qu'en février 2013, la Collective a entériné la résolution 13-02-3 R-10-102 *Journée sur l'intimidation organisée par l'institut québécois de sexologie clinique (IQSC): participation du ROEQ* à l'effet que le ROEQ y présente un atelier;
- que cette journée, prévue initialement en février 2013 a été reportée au 14 novembre 2013 et que le ROEQ a été invité de nouveau pour y présenter un atelier;
- les réserves émises en février 2013 concernant l'IQSC (voir le procès-verbal de cette réunion, page 33);
- la date limite pour présenter une proposition est le 3 septembre 2013;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 3 septembre 2013, sur recommandation de la coordonnatrice et de la coordonnatrice au programme du ROEQ, à l'effet que cette dernière réponde à l'appel de communication pour cette journée, en reprenant ce qui avait été préparé pour février 2013.

De plus, la coordonnatrice au programme assurera cette présentation avec Isabelle Picard, de la banque de représentantes, si celle-ci est intéressée et disponible pour le faire.

Si notre proposition est retenue, suite à cette représentation, il y aura évaluation de la pertinence de poursuivre la collaboration avec l'IQSC qui nous sollicite régulièrement pour participer à leurs diverses activités.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-08-47

CONFÉRENCE SUR ESPACE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR): 18 novembre 2013

Considérant :

- la demande reçue de Monsieur François Marceau, chargé de cours à l'UQAR, pour donner une conférence sur ESPACE dans le cadre du cours *L'intervention en contexte de violence conjugale et familiale: rôle du travailleur social*, et ce, pour une 3e année consécutive;
- que Monsieur Marceau a précisé qu'il serait heureux que Joël Castonguay puisse à nouveau faire cette présentation, mais qu'il avait de l'ouverture à ce que ce soit une autre personne;
- qu'il n'y a pas d'université dans toutes les régions du Québec et qu'une telle conférence fait découvrir ESPACE à des étudiantes et étudiants de différentes régions;

- que Monsieur Marceau dispose d'un budget de 150\$ pour cette conférence, ce qui couvre en partie les frais de cette représentation;
- que Monsieur Marceau a besoin d'une réponse le plus tôt possible en septembre pour pouvoir compléter son plan de cours;
- que Joël Castonguay sera de retour de vacances le 9 septembre 2013 et qu'il est donc impossible de vérifier son intérêt et sa disponibilité pour assurer cette représentation;
- que le comité exécutif est préoccupé par le fait que ce genre de représentation ne fait pas partie de la description de tâches de Joël Castonguay au ROEQ et qu'il travaille 21 heures par semaine seulement;
- que Joël Castonguay fait partie de la banque de noms via ESPACE région de Québec pour assurer des représentations pour le ROEQ, mais que sa disponibilité à ce titre n'est pas claire pour l'année qui commence;
- le besoin que la Collective du ROEQ clarifie le fonctionnement souhaité en lien avec la banque de noms pour les représentations du ROEQ pour les personnes de la permanence qui pourraient en assurer, mais qui n'ont pas cela dans leur description de tâches;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision suivante prise par le comité exécutif le 5 septembre 2013 à l'effet d'accepter l'invitation de Monsieur Marceau, pour donner une conférence sur ESPACE à ses étudiants, le 18 novembre 2013 de 16h15 à 18h30. Cette représentation sera assurée par Joël Castonguay ou par la coordonnatrice au programme du ROEQ, suivant la décision de la Collective lors de sa réunion d'octobre 2013.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-09-49

PRIX ÉGALITÉ: CANDIDATURE DU ROEQ

Considérant:

- que l'atelier actualisé pour les 5e et 6e année cadre bien avec les objectifs et les règles pour la catégorie «Prévention de la violence» du Prix Égalité qui sera remis par le Secrétariat à la condition féminine le 12 mars 2014;
- que le Prix Égalité ne comporte aucune bourse, mais qu'il constitue une forme de reconnaissance appréciable, surtout venant d'un organisme gouvernemental comme le Secrétariat à la condition féminine;
- que ce serait une façon intéressante de souligner les 25 ans du ROEQ;
- le délai du 8 novembre pour soumettre une candidature et la charge de travail de la coordonnatrice au programme et de la coordonnatrice à ce temps-ci de l'année, ce qui entraînera nécessairement des délais supplémentaires dans le traitement de certains dossiers ou suivis;
- que les permanentes auront besoin de la collaboration des organismes ESPACE pour compléter le dossier de candidatures;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 17 septembre 2013 à l'effet que la coordonnatrice et la coordonnatrice au programme du ROEQ se partagent la tâche pour préparer le dossier de candidature du ROEQ

au Prix Égalité du Secrétariat à la condition féminine, dans la catégorie «Prévention de la violence».

Afin de compléter le dossier de candidature, les permanentes feront appel aux organismes ESPACE pour avoir des photos de l'atelier offert aux 5e et 6e année, ainsi que des lettres de félicitations ou d'appréciation spécifiquement pour cet atelier.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-10-50

MÉMOIRE DE LA TABLE SUR LES PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LE LOBBYISME: APPUI DU ROEQ

Considérant:

- La demande de la Table pour appuyer les recommandations incluses dans son mémoire sur le lobbyisme qui sera présenté le 18 septembre 2013;
- La résolution 04-05-1 R-7-34 Pétitions et autres demandes d'appui;
- Les enjeux, pour les organismes ESPACE et tout le mouvement d'action communautaire autonome, en lien avec les propositions de modifications à la loi du commissaire sur le lobbyisme

Janie Bergeron propose d'appuyer la décision prise, le 16 septembre 2013 par la coordonnatrice du ROEQ et la représentante à la Table et au RQ-ACA, à l'effet de répondre positivement à la demande de la Table en envoyant la lettre d'appui suggérée par celle-ci au président de la Commission des institutions. La signataire sera Barbara Aberman, représentante à la Table et au RQ-ACA pour le ROEQ.

Appuyé par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-11-51

SEMAINE DE VISIBILITÉ DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME: PARTICIPATION DU ROEQ AU CAHIER SPECIAL PUBLIÉ DANS LE DEVOIR

Considérant:

- l'invitation du RQ-ACA pour que le ROEQ participe au cahier spécial qui paraîtra dans l'édition du samedi 19 octobre 2013 du journal Le Devoir dans le cadre de la semaine de visibilité de l'action communautaire autonome;
- que la visibilité du ROEQ et d'ESPACE font partie de nos priorités 2013-2014;
- que le coût minimum pour cette participation est de 422 \$ plus taxes;
- qu'il reste 1 200 \$ dans le poste «représentation» de nos prévisions budgétaires 2013-2014;
- l'offre d'un don anonyme de 200\$ pour aider à défrayer le coût de participation;
- la description de tâches de la coordonnatrice au programme en lien avec les entrevues avec les médias;

Patricia St-Hilaire propose d'entériner la décision prise le 26 septembre 2013 par le comité exécutif, sur recommandation de la représentante à la Table et au RQ-ACA et de la coordonnatrice du ROEQ, à l'effet que le ROEQ participe au cahier spécial qui paraîtra dans *Le Devoir* le 19 octobre 2013 dans le cadre de la semaine de visibilité de l'action communautaire autonome.

Le ROEQ comblera la différence entre le don anonyme reçu et le coût total minimum requis pour cette participation. La coordonnatrice au programme assurera l'entrevue avec le journaliste du *Devoir*. L'adjoint administratif assurera le suivi pour le paiement pour l'achat de l'espace dans le cahier spécial du *Devoir*. Appuyé par Mireille Poirier. Adopté à l'unanimité.

13-10-2

R-12-52

FONDS SES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS: RÉPONSE DU ROEQ À L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ ÉVALUATION

Considérant:

- l'invitation reçue du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science et de la Technologie pour que le ROEQ délègue une personne pour siéger sur le comité évaluation du Fonds des services aux collectivités pour un mandat de 3 ans;
- que la personne doit posséder une bonne connaissance du milieu communautaire ainsi que des services aux collectivités du milieu universitaire et que la candidature doit être approuvée par le ministre responsable avant d'être effective;
- la possibilité de réseautage et la reconnaissance que la participation à un tel comité procure;
- le remboursement des frais de déplacement, sans aucune autre compensation financière pour les heures travaillées sur ce dossier;
- la charge de travail que cela représente: principalement, analyse des projets qui seront reçues le 8 novembre 2013 et dont on ignore la quantité, une réunion téléphonique, en février ou mars, une réunion à Québec d'une journée ou 1 1/2 journée selon le nombre de projets reçus;
- la charge de travail de l'ensemble de l'équipe de la permanence, particulièrement à la période de l'année où se tiendront les réunions du comité, et donc, l'analyse des projets;

Malgré l'intérêt que représente la participation à un tel comité, Christiane Nault propose, sur recommandation de la coordonnatrice et de la coordonnatrice au programme du ROEQ, de ne pas présenter de candidature pour ce comité. Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-13-62

ADHÉSION DU ROEQ À DES ORGANISMES

Considérant:

- que les résolutions 98-5-1 F-3-5 *Adhésion du R.E.R.E. à Relais-Femmes et*

Plaidoyer-Victimes et 00-10-2 R-7-50 Assemblées générales d'autres organismes: participation du ROEQ datent de plusieurs années et ne couvrent pas toutes les situations;

- les nombreuses invitations reçues annuellement pour participer à des assemblées générales d'organismes dont le ROEQ est membre;
- la charge de travail habituelle de la permanence à cette période de l'année où se déroule la majorité des assemblées générales annuelles;
- le poste de représentante à la Table et au RQ-ACA et sa description de tâches qui définit sa participation à ces deux instances;

Patricia St-Hilaire propose le fonctionnement suivant concernant l'adhésion du ROEQ à différents organismes.

❖ Renouvellement d'adhésion

Lorsque la Collective décide que le ROEQ devient membre d'un organisme, par la suite, le renouvellement annuel d'adhésion est automatique et ne nécessite pas une résolution à chaque fois, à moins de situations particulières ou d'éléments nouveaux qui seraient ramenés à la Collective qui analysera alors la situation.

❖ Participation aux assemblées générales annuelles (AGA)

La description de tâches de la représentante à la Table et au RQ-ACA détermine la participation aux diverses activités (incluant les AGA) de ces deux instances.

Pour les autres organismes, le ROEQ participe uniquement aux assemblées générales des organismes pour lesquels il siège au Conseil d'administration ou à la Collective. Toutefois, la Collective du ROEQ pourrait en décider autrement dans le cas d'une activité spéciale qui se tiendrait lors d'une assemblée générale et qui présenterait un intérêt particulier.

Cette résolution rend caduques les résolutions 98-5-1 F-3-5 *Adhésion du R.E.R.E. à Relais-Femmes et Plaidoyer-Victimes* et 00-10-2 R-7-50 *Assemblées générales d'autres organismes: participation du ROEQ*.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-14-69

PORTE-PAROLE D'ESPACE : DEMANDE À FRED PELLERIN

Considérant :

- L'objectif #1 du plan de communication du ROEQ qui est de *sensibiliser les médias à l'importance de parler de prévention et référer à ESPACE lorsqu'il est question de violence à un enfant dans l'actualité;*
- L'objectif #2 du plan de communication du ROEQ qui est de *faire connaître l'existence d'ESPACE auprès de la population pour l'amener à visiter le site Web et apprendre sur le phénomène de la violence faite aux enfants, sur la prévention et comment prévenir et venir en aide aux enfants;*

- La définition de ce qu'est un porte-parole;
- Les diverses discussions effectuées lors des réunions de la Collective (octobre 2008, février 2009, mai 2013);
- Les échanges de courriels entre Katerine Chamberland, membre du comité JNE, et Fred Pellerin, conteur, écrivain, scénariste et chanteur québécois;

Hélène Lepage propose que le ROEQ demande à Fred Pellerin d'agir comme porte-parole d'ESPACE. Ce dernier est libre de créer et de choisir un titre correspondant à sa contribution, mais la Collective demande à ce que ses actions soient celles reliées à la définition d'un porte-parole. Katerine Chamberland est mandatée pour créer un lien avec Fred Pellerin et faire un suivi à la coordonnatrice qui poursuivra ensuite les démarches et vérifiera à partir de quel moment celui-ci est disponible.

Appuyée par Josée M. Gosselin. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

R-15-90

REGROUPEMENT DES RESSOURCES ALTERNATIVES EN SANTÉ MENTALE DU QUÉBEC : LETTRE POUR LEUR 30^E ANNIVERSAIRE

Hélène Lepage propose que le ROEQ envoie une lettre au Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec pour le remercier de son invitation aux activités soulignant son 30^e anniversaire et pour le féliciter de ses 30 années d'existence. La coordonnatrice est mandatée pour écrire et signer cette lettre.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

R-16-90

LOCOMOTIVE : PROPOSITION D'UNE RENCONTRE POUR OFFRIR UN PROGRAMME DE FINANCEMENT AU ROEQ

Considérant:

- l'objectif #2 du plan d'action 2013-2014 qui vise à augmenter le financement;
- les divers projets en attente de financement;
- l'offre de Monsieur Charles Dumas, de la compagnie Locomotive, d'offrir au ROEQ un programme de financement avec module Web;
- la visibilité que pourrait procurer une campagne de financement;
- les questionnements que nous pourrions avoir concernant l'investissement que peut représenter le type de programme de financement proposé par la compagnie Locomotive;
- La disponibilité de l'adjoint administratif pour rencontrer Monsieur Dumas;
- les informations reçues au sujet de la compagnie Locomotive;

Jacynthe Leclerc propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 7 novembre 2013 à l'effet d'aller de l'avant en organisant une rencontre entre Monsieur Charles Dumas et l'adjoint administratif du ROEQ afin de s'assurer que

nous comprenons bien le fonctionnement du programme de financement offert et ce à quoi cela nous engage.

Suite à cette rencontre, l'adjoint administratif contactera la coordonnatrice du ROEQ et lui fera part de sa recommandation pour le comité exécutif ou la Collective, afin d'aller de l'avant avec la proposition de la compagnie locomotive ou non.

Appuyée par Hélène Lepage. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

R-17-94

CONSULTATION SUR DES CHANGEMENTS QUANT AUX NORMES COMPTABLES: RÉPONSE DU ROEQ

Considérant:

- la demande du RQ-ACA pour que ses membres interviennent par lettre au plus tard le 4 décembre 2013 dans le cadre de la consultation effectuée par le *Conseil des normes comptables* et le *Conseil sur la comptabilité dans le secteur public* concernant des changements quant aux normes comptables;
- que suite à sa réunion du 27 novembre 2013, la Table a décidé d'appuyer la démarche du RQ-ACA en proposant à ses membres une lettre-type qui mettrait en valeur les conséquences des changements envisagés sur les pratiques des organismes communautaires autonomes;
- que les changements proposés dans le document intitulé *Énoncé de principes – Amélioration des normes pour les organisations sans but lucratif* ne tiennent pas compte de la réalité des organismes communautaires et alourdiraient inutilement la tâche des conseils d'administration comme celle des équipes de travail;
- la résolution 04-05-1 R-7-34 *Pétitions et autres demandes d'appui* qui autorise la représentante à la Table et au RQ-ACA et la coordonnatrice du ROEQ à procéder pour prendre des décisions lorsque les demandes d'appui proviennent de la Table ou du RQ-ACA;

Janie Bergeron propose d'entériner la décision prise par la représentante à la Table et au RQ-ACA ainsi que la coordonnatrice du ROEQ, le 4 décembre 2013, à l'effet que le ROEQ signe la lettre-type suggérée par la Table pour s'opposer aux changements proposés quant aux normes comptables dans l'*Énoncé de principes – Amélioration des normes pour les organisations sans but lucratif*.

La coordonnatrice est responsable de faire parvenir cette lettre à Peter Martin, directeur du Conseil des normes comptables (CNC) et à Tim Beauchamp, directeur du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

R-18-95

CONSULTATION DU SACAIS SUR LE PROCHAIN PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE ET BÉNÉVOLE: RÉPONSE DU ROEQ

Considérant:

- la demande du RQ-ACA pour que ses membres consultent, au minimum, leur conseil d'administration sur le document de consultation du SACAIS concernant le prochain *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole*;
- que le prochain *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole* devrait être la poursuite de la mise en œuvre de la politique de reconnaissance et de soutien *L'action communautaire: une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, mais que le SACAIS ne s'y réfère pas vraiment dans son document de consultation;
- le document de consultation comprend plusieurs éléments qui nous questionnent et nous inquiètent, ce qui nécessiterait un temps de réflexion que le délai de réponse du SACAIS pour le 17 décembre prochain ne permet pas;
- que le 27 novembre 2013, suite à son analyse du document de consultation du SACAIS, exercice auquel la représentante du ROEQ à la Table et au RQ-ACA a pris part, la Table a décidé de ne pas participer à cette consultation du SACAIS;

Josée M. Gosselin propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 5 décembre 2013, sur recommandation de la représentante à la Table et au RQ-ACA, à l'effet que le ROEQ ne participe pas à l'exercice de consultation du SACAIS concernant le prochain *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire et bénévole*.

Appuyée par Lyne Laroche. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

R-19-98

SYMPOSIUM *CRÉER DES COMMUNAUTÉS SCOLAIRES BIENVEILLANTES*: PARTICIPATION DU ROEQ

Considérant:

- le contenu des ateliers et conférences lors du symposium *Créer des communautés scolaires bienveillantes* qui se tiendra à Montréal le 7 février 2014 et organisé par le Réseau des donateurs pour la paix;
- que des donateurs participeront possiblement à ce symposium;
- qu'il s'agit d'un réseau duquel il serait intéressant de se faire connaître;
- la possibilité (à confirmer par les organisateurs suivant les disponibilités) de pouvoir tenir une table d'information où il faudrait assurer une présence lors des pauses et lors du dîner, ce qui donnerait une entrée gratuite pour la personne qui tiendrait cette table d'information;

- que l'adjoint administratif travaille des demandes de financement à diverses fondations;
- les frais d'inscription de 95 \$ si nous ne tenons pas de table, ainsi que les frais de déplacement et de séjour;
- que les prévisions budgétaires 2013-2014 le permettent;

Mireille Poirier propose d'entériner la décision prise par le comité exécutif le 21 janvier 2014, sur recommandation de la coordonnatrice, de la coordonnatrice au programme et de l'adjoint administratif, à l'effet de déléguer la coordonnatrice au programme pour participer à ce symposium.

Dans le cas où il serait également possible de tenir une table d'information, la coordonnatrice au programme assurera la présence à cette table et pourra être accompagnée par l'adjoint administratif.

Appuyée par Janie Bergeron. Adoptée à l'unanimité.

Subvention - SUB

13-05-1

SUB-01-02

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Considérant :

- Les besoins financiers du ROEQ pour :
 - ✓ le congrès 2013;
 - ✓ la conception des cahiers d'activités pour enfants et enseignant-e-s par cycle du primaire et pour le préscolaire;
 - ✓ la conception de l'affiche globale des droits et stratégies pour le maintien des acquis et des affiches individuelles des droits et stratégies;
 - ✓ la conception des plaquettes de reconnaissance;
- Les suggestions émises par des personnes travaillant dans des organismes ESPACE au sujet de pistes de financement à explorer pour le ROEQ;
- La disponibilité de l'adjoint administratif pour vérifier les critères d'admissibilité de chacune des sources de financement et pour s'assurer que les activités ou les projets du ROEQ y correspondent;
- La disponibilité de l'adjoint administratif pour travailler ces demandes, si l'une ou plusieurs des activités et des projets du ROEQ sont admissibles.

Josée M Gosselin propose d'entériner la décision, prise par le comité exécutif le 11 mars 2013, à l'effet de mandater l'adjoint administratif pour vérifier l'admissibilité du ROEQ, de ses activités et de ses projets pour recevoir une aide financière de la part des entreprises et organisations suivantes :

- WestJet ;
- TELUS;
- Cirque du Soleil;
- Centrales syndicales québécoises.

À la lumière des informations obtenues, si des activités ou des projets du ROEQ sont admissibles pour recevoir une aide financière, l'adjoint administratif complètera les demandes de financement. Par contre, si les informations reçues ne sont pas concluantes, après avoir informé le comité exécutif, l'adjoint administratif ne donnera pas suite aux demandes.

Appuyée par Jacynthe Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

13-10-2

SUB-02-66

SUBVENTION PSOC 2014-2015

Considérant :

- le *Plan de consolidation et de développement du ROEQ*;
- le cadre de reconnaissance et de financement revendiqué par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles;
- la Campagne nationale pour le rehaussement financier des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux;
- l'augmentation du coût de la vie;

Jacynthe Leclerc propose que le ROEQ fasse une demande de subvention au PSOC, pour 2014-2015, en tenant compte des indications reçues de la Table. Selon celles-ci, les ajouts seront faits au montant de 367 363 \$, demandé pour 2013-2014.

S'il y a lieu et dans la mesure du possible, le ROEQ participera aux actions collectives en lien avec ce dossier et qui seront planifiées par la Table ou dans le cadre de la Campagne nationale pour le rehaussement financier des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux. La coordonnatrice et la représentante à la Table évalueront la situation.

Appuyée par Patricia St-Hilaire. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

SUB-03-91

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE À L'ENTREPRISE SOURIS MINI

Considérant :

- Les besoins financiers du ROEQ pour :
 - ✓ La rencontre des formatrices en avril 2014;
 - ✓ le congrès 2014;
 - ✓ la conception des cahiers d'activités pour enfants et enseignant-e-s par cycle du primaire et pour le préscolaire;
 - ✓ la conception de l'affiche globale des droits et stratégies pour le maintien des acquis et des affiches individuelles des droits et stratégies;
 - ✓ la conception des plaquettes de reconnaissance;
 - ✓ La traduction du site Web en anglais;
- La suggestion émise par un contact de l'adjoint administratif au sujet de possibilités de financement provenant de l'entreprise Souris Mini;
- La disponibilité de l'adjoint administratif pour vérifier les critères d'admissibilité de cette source de financement et s'assurer que les activités ou les projets du ROEQ y correspondent;
- La disponibilité de l'adjoint administratif pour travailler une demande, si l'une ou plusieurs des activités et des projets du ROEQ sont admissibles.

Alexandre Gaudreault propose d'entériner la décision, prise par le comité exécutif le 7 novembre 2013 à l'effet de mandater l'adjoint administratif pour vérifier l'admissibilité du ROEQ, de ses activités et de ses projets pour recevoir une aide financière de la part de l'entreprise Souris Mini.

À la lumière des informations obtenues, si des activités ou des projets du ROEQ sont admissibles pour recevoir une aide financière, l'adjoint administratif complètera une demande de financement. Par contre, si les informations reçues ne sont pas concluantes, après avoir informé le comité exécutif, l'adjoint administratif ne donnera pas suite aux demandes.

Appuyée par Mireille Poirier. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

SUB-04-96

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE À LA FONDATION DE LA FAMILLE BRIAN BRONFMAN

Considérant :

- Les besoins financiers du ROEQ pour :
 - ✓ La rencontre des formatrices en avril 2014;
 - ✓ le congrès 2014;
 - ✓ la conception des cahiers d'activités pour enfants et enseignant-e-s par cycle du primaire et pour le préscolaire;
 - ✓ la conception de l'affiche globale des droits et stratégies pour le maintien des acquis et des affiches individuelles des droits et stratégies;
 - ✓ la conception des plaquettes de reconnaissance;
 - ✓ La traduction du site Web en anglais;
- que l'adjoint administratif a vérifié les critères d'admissibilité de cette source de financement et que les activités ou les projets du ROEQ y correspondent;
- La disponibilité de l'adjoint administratif pour travailler une demande.

Mireille Poirier propose d'entériner la décision, prise par le comité exécutif le 6 janvier 2014 à l'effet de mandater l'adjoint administratif pour rédiger une demande d'aide financière à la Fondation de la famille Brian Bronfman au nom du ROEQ.

Appuyée par Alexandre Gaudreault. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

SUB-05-100

DEMANDES DE SUBVENTION À DES MINISTRES

Considérant :

- Les besoins financiers du ROEQ pour son fonctionnement régulier durant l'année financière 2014-2015;
- Le fait que deux activités régulières, la rencontre des formatrices et le congrès, peuvent être présentées comme des projets spécifiques requérant du financement;
- Que le ROEQ a plusieurs projets en attente de financement;

Sur recommandation du comité finances, Lyne Laroche propose d'adresser des demandes de subvention aux ministres suivant-e-s, à même leur budget discrétionnaire :

- Première Ministre
- Ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse
- Ministre de la Santé et des Services sociaux / Ministre responsable des Aînés
- Ministre de la Sécurité publique
- Ministre de la Famille
- Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale / Ministre du Travail / Ministre responsable de la Condition féminine

- **Ministre de la Justice**

Un montant de 5 000\$ sera demandé à chaque ministre et ce, pour l'année 2014-2015. Les lettres seront préparées et envoyées par l'adjoint administratif en mars 2014.

Appuyée par Alexandre. Adoptée à l'unanimité.

14-02-3

SUB-06-105

ROEQ : DEMANDE DE SUBVENTION AU SACAIS POUR 2014-2015

Considérant:

- les besoins exprimés par la Collective lors de sa réunion de mai 2011, au moment de l'adoption du Plan de Marketing;
- les moyens financiers insuffisants du ROEQ pour pouvoir mener l'étude qui permettrait de répondre à ces besoins;

Jacynthe Leclerc propose de mandater la coordonnatrice pour vérifier l'admissibilité d'une étude, découlant du Plan de marketing du ROEQ, à une demande de subvention au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Si cette étude est admissible au financement, la coordonnatrice complètera le formulaire de la demande et sera la signataire du protocole d'entente avec le SACAIS.

Appuyée par Sylvie Carter. Adoptée à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Divers

13-6-AG

D-1-2

AGA DU 6 JUIN 2013 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Linda Laliberté propose l'adoption de l'ordre du jour modifié de l'assemblée générale annuelle du ROEQ tenue le 6 juin 2013 au Manoir du Lac Delage à Lac-Delage.

Appuyée par Stéphanie Matin. Adoptée à l'unanimité.

13-6-AG

D-2-3

ROEQ : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 7 JUIN 2012.

Diane Tremblay propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du ROEQ tenue le 7 juin 2012 au Château Logue à Maniwaki avec les modifications suivantes :

- Page 4, point 4.2, 5^e paragraphe, changer « Depuis mai » par « Depuis plusieurs mois » ;
- Page 4, point 4.2, 5^e paragraphe, ajouter « à leur membres » après « informations » ;
- Page 4, point 4.2, 5^e paragraphe, ajouter « en dehors du plan national » après « faites en région » ;
- Page 4, point 4.2, 5^e paragraphe, changer « concerne l'année 2012-2013 » par « concerne en premier l'année 2012-2013 en vue du budget 2013 » ;
- Page 5, point 4.2, 2^e paragraphe, changer « La représentante à la TRPOCB et au RQ-ACA se questionne sur le choix que ferait le ROEQ si, par exemple, la ministre décidait de négocier le *Plan de consolidation et de développement du ROEQ*. » par « La question de ce que le ROEQ devrait faire si la ministre décidait de négocier le *Plan de consolidation et de développement du ROEQ* n'est pas répondue. » ;
- Page 5, point 4.2, 3^e paragraphe, enlever la phrase « Elle indique que l'assemblée semble avoir comme position que le ROEQ n'est pas en accord en totalité sur ce qui est présenté dans le plan d'action. » ;
- Page 5, point 4.2, 5^e paragraphe, ajouter « toutes » après « les réponses à » ;
- Page 5, point 4.2, 6^e paragraphe, ajouter « en lien avec leur capacité d'investir » après « certains éléments » ;
- Page 6, point 4.2, 2^e paragraphe, changer « 1% » par « 0,1% ».

Appuyée par Nathalie Lafleur. Adoptée à l'unanimité.

13-6-AG

D-3-7

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013 DU ROEQ

Stéphanie Martin propose l'adoption du rapport d'activités 2012-2013 du ROEQ tel que présenté lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 6 juin 2013 au Manoir du Lac Delage à Lac-Delage.

Appuyée par Guylaine Tremblay. Adoptée à l'unanimité.

13-6-AG

D-4-9

AGA DU 6 JUIN 2013 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Josée Faucher propose la levée de l'assemblée générale du ROEQ à 15h45 le 6 juin 2013.

Appuyée par Chantal St-Cyr. Adoptée à l'unanimité.

Finances

13-6-AG

F-1-4

ÉTATS FINANCIERS DU ROEQ AU 31 MARS 2013: ADOPTION

Il est proposé par Guylaine Tremblay d'adopter les états financiers du ROEQ au 31 mars 2013, tels que présentés lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 6 juin 2013 au Manoir du Lac Delage à Lac-Delage.

Appuyée par Andréanne Tardif. Adoptée à l'unanimité.

Nomination

13-6-AG

N-1-1

**AGA DU 6 JUIN 2013 : NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Jacynthe Leclerc propose Alexandre Gaudreault comme président d'assemblée et Joël Castonguay comme secrétaire d'assemblée.

Appuyée par Andréanne Tardif. Adoptée à l'unanimité.

13-6-AG

N-2-5

ÉTATS FINANCIERS DU ROEQ AU 31 MARS 2013: SIGNATAIRES

Josée Faucher propose que Lyne Laroche et Hélène Lepage soient les signataires des états financiers du ROEQ au 31 mars 2013.

Appuyée par Guylaine Tremblay. Adoptée à l'unanimité.

13-6-AG

N-3-6

NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR 2013-2014

Il est proposé par Linda Laliberté que la firme Roy Desrochers Lambert SENCRL située à Victoriaville assure la vérification comptable du ROEQ pour l'année 2013-2014.

Appuyée par Mylène Beaulieu. Adoptée à l'unanimité.

13-6-AG

N-4-8

COLLECTIVE DU ROEQ POUR 2013-2014 : NOMINATIONS

Considérant les résolutions reçues de chacune des Collectives des membres actifs du ROEQ ;

Il est proposé par Linda Laliberté que la Collective du ROEQ 2013-2014 soit composée des administratrices et administrateur qui suivent:

| | |
|-----------------------|--|
| Abitibi-Est: | Josée Faucher |
| Bois-Francs: | Josée M. Gosselin |
| Châteauguay: | Mireille Poirier |
| Chaudière-Appalaches: | Sylvie Carter |
| Côte-Nord : | Hélène Lepage |
| Gaspésie-les-Îles: | Alexandre Gaudreault (prolongation jusqu'à la collective d'octobre 2013) |

Laurentides: Lyne Laroche (jusqu'au 30 juin 2013)
Marie-Claude Marcotte (à partir du 1er juillet 2013)

Mauricie: Janie Bergeron

Outaouais: Christiane Nault

Québec: Patricia St-Hilaire

Suroît: Jacynthe Leclerc

Présidente Josée M. Gosselin
Secrétaire Francine Gagnon

Appuyée par Stéphanie Martin. Adoptée à l'unanimité.

Liste des membres actifs du ROEQ pour 2013-2014

| | |
|-----------------------------|--|
| ESPACE ABITIBI-EST | 68-A Curé Roy Local.7 Val-d'Or J9P 3B2(819) 824-3572 |
| ESPACE BOIS-FRANCS | 59 Monfette, local 240 Victoriaville G6P 1J8 (819) 752-9711 |
| ESPACE CHATEAUGUAY | 71 rue Principale Châteauguay J6J 2R4 (450) 692-5757 |
| ESPACE CHAUDIERE-APPALACHES | 4060 Boul. de la Rive-Sud bureau 205 Lévis G6W 6N2 (418) 839-9704 |
| ESPACE CÔTE-NORD | 337, Boulevard LaSalle, local 202 Baie-Comeau G4Z 2Z1 (418) 296-2403 |
| ESPACE GASPÉSIE-LES-ÎLES | 37 rue Chrétien Local 30 Gaspé G4X 1E1 (418) 368-2015 |
| ESPACE LAURENTIDES | 480, des Capucines Sainte-Adèle J8B 1W5 (450) 229-6650 |
| ESPACE MAURICIE | 1800 rue St-Paul Bureau 202 Trois-Rivières G9A 1J7 (819) 375-3024 |
| ESPACE OUTAOUAIS | 194 Boul St-Joseph, suite 200 Gatineau J8Y 3W9 (819) 771-1546 |
| ESPACE RÉGION DE QUÉBEC | 157 rue des Chênes Ouest, bureau 250 Québec G1L 1K6 (418) 649-5140 |
| ESPACE SUROÛT | 394, Dufferin, local 202 Valleyfield J6S 2A8 (450) 371-8096 |

Membres de soutien du ROEQ pour 2013-2014

JENNY CRUSTIN

CLAIRE LANGEVIN

LUCE LEBEL

PAULE ROBITAILLE

GENEVIÈVE ST-VINCENT

GINETTE TREMBLAY

Liste des administratrices/administrateurs du ROEQ pour 2013-2014

| | |
|------------------------------|-------------------------------|
| ESPACE Abitibi-Est: | Josée Faucher |
| ESPACE Bois-Francs: | Josée M. Gosselin, présidente |
| ESPACE Châteauguay: | Mireille Poirier |
| ESPACE Chaudière-Appalaches: | Sylvie Carter |
| ESPACE Côte-Nord: | Hélène Lepage |
| ESPACE Gaspésie-les-Îles : | Alexandre Gaudreault |
| ESPACE Laurentides : | Lyne Laroche |
| ESPACE Mauricie: | Janie Bergeron |
| ESPACE Outaouais: | Christiane Nault |
| ESPACE région de Québec : | Patricia St-Hilaire |
| ESPACE Suroît: | Jacynthe Leclerc |

Francine Gagnon, secrétaire du ROEQ (n'est pas administratrice)